



Bulletin Officiel

N°6589 Mercredi 20 Avril 2022

www.cmf.tn27^{ème} année ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE 3

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR
DES NORMES IFRS 4

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ARAB TUNISIAN BANK -ATB- 5

BANQUE DE TUNISIE 9

SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR 12

SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE -SIPHAT- 14

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER- 16

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE -TUNIS RE- 18

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES -UIB- 21

ATTIJARI BANK 24

BEST LEASE 27

BH BANK 29

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING -CIL- 32

BH LEASING 34

BH ASSURANCE 36

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF 38

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS 41

AUTOMOBILES RESEAU TUNISIEN ET SERVICES ARTES 42

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA -SOPAT- 43

SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES -SOTRAPIL- 44

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE-	46
ONE TECH HOLDING	49
S.P.D.I.T. SICAF	51
WIFAK INTERNATIONAL BANK	53
 <u>EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE</u>	
BIAT SUBORDONNE 2022-1	55
 VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	 65

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*MISE A JOUR EN DATE DU 17/03/2022*)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

- FCP MOUASSASSETT
- MAC HORIZON 2022 FCP

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au Conseil du Marché Financier et à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du Conseil du Marché Financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre de l'exercice comptable 2022, au plus tard le 20 Avril 2022.

AVIS DES SOCIETES				
INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS				
SOCIETE.....				
Siège social:				
La société publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x ^{ème} trimestre				
Indicateurs :				
Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1
Commentaires				
- bases retenues pour leur élaboration ; - justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ; - exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ; - justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ; - informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.				
Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels. La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de : - définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ; - justifier leur choix et d'expliquer leur portée ; - les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée. La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où : - elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ; - elle exploite des unités louées auprès de tiers.				

2022 - AC – 017

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

COMMUNIQUE DU CMF

**DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE
LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, aux banques, aux établissements financiers et aux sociétés d'assurance et de réassurance; que l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 31 décembre 2021, a décidé ce qui suit :

- L'entrée en vigueur des normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'établissement des états financiers consolidés, est reportée au 1^{er} janvier 2023 au lieu du 1^{er} janvier 2021, avec la possibilité d'une application anticipée courant les années antérieures à 2023,
- Les sociétés qui décident volontairement, d'adopter les normes internationales IFRS avant la date d'entrée en application obligatoire, sont tenues de continuer durant cette période, à établir des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier, invite les institutions susvisées à poursuivre leurs démarches en vue de l'adoption du référentiel IFRS, notamment les différentes étapes prévues par le communiqué du CMF du 11 février 2020, et ce pendant la période restante jusqu'à l'entrée en application obligatoire dudit référentiel.

Dans ce cadre, le CMF appelle les institutions concernées à fournir dans les meilleurs délais, une information mise à jour portant notamment, sur l'impact de l'adoption des IFRS sur la situation financière et la performance du groupe, arrêtées au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, et ce afin d'informer le marché sur l'impact du passage aux IFRS sur les états financiers consolidés.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ARAB TUNISIAN BANK

Siège social : 9, Rue Hédi Nouira – 1001 Tunis

L'Arab Tunisian Bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022:

Indicateurs :

	(En milliers de dinars)					
	Du 01/01/22 au 31/03/22	Du 01/01/21 au 31/03/21	Au 31/03/22	Au 31/03/21	Evolution mars 22- mars 21	Au 31/12/21
1- Produits d'exploitation bancaire	154 710	130 835	154 710	130 835	23 875	602 727
*Intérêts	109 187	93 267	109 187	93 267	15 920	414 192
*Commissions en produits	21 133	17 182	21 133	17 182	3 951	86 679
*Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	24 390	20 386	24 390	20 386	4 004	101 856
2- Charges d'exploitation bancaire	78 129	71 939	78 129	71 939	6 190	312 374
*Intérêts encourus	75 074	68 901	75 074	68 901	6 173	299 245
*Commissions encourues	3055	3038	3 055	3 038	17	13 129
3- Produit Net Bancaire	76 581	58 896	76 581	58 896	17 685	290 353
4- Autres produits d'exploitation	34	32	34	32	2	136
5- Charges opératoires, dont:	48 584	43 251	48 584	43 251	5 333	205 691
*Frais de personnel	28 152	25 136	28 152	25 136	3 016	115 991
*Charges générales d'exploitation	16 168	14 310	16 168	14 310	1 858	70 447
6- Portefeuille au Bilan:			1 259 769	1 256 533	3 236	1 387 381
*Portefeuille-titres commercial			0	0	0	0
*Portefeuille-titres d'investissement			1 259 769	1 256 533	3 236	1 387 381
7- Encours des crédits à la clientèle apparaissant au Bilan nets de provisions et agios réservés			5 403 540	5 089 053	314 487	5 155 992
8- Encours des dépôts de la clientèle au Bilan, dont :			6 015 307	5 879 047	136 260	5 902 342
*Dépôts à vue			2 006 813	1 946 357	60 456	2 045 584
*Dépôts d'épargne			1 452 509	1 335 411	117 098	1 445 950
9- Emprunts et ressources spéciales au Bilan			537 554	464 658	72 896	543 537
10- Capitaux propres apparaissant au Bilan			596 241	560 277	35 964	555 450

I –BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2022

1) Référentiel d'élaboration des indicateurs d'activité

Les indicateurs d'activité de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes relatives aux établissements bancaires (normes 21 à 25) ; ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99.

2) Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les indicateurs d'activité sont établis selon les principes, normes comptables et règles de mesures qui se résument comme suit :

2-1. Règles de prise en compte des revenus :

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts : les intérêts sont comptabilisés à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé, les intérêts non courus sont constatés en hors bilan.

- Les intérêts réservés : les intérêts dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24.

Commissions : sont prises en compte dans le résultat :

* lorsque le service est rendu

* à mesure qu'ils sont courus sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

2-2. Règles de constatation des dotations aux provisions :

Pour l'établissement des indicateurs d'activité au 31/03/2022, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011, la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 et la circulaire n°2013-21 du 30 décembre 2013.

2-2. Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents

a) Classement des titres :

- Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vu de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide

- Titres de placement : ce sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois
- Titres d'investissement : les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention
- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées: les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice

b) Evaluation des titres :

- Les titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition.
- Les droits préférentiels de souscriptions et les droits d'attributions sont inclus dans le coût
- A chaque arrêté comptable, il est procédé à l'évaluation des titres à la valeur boursière pour les titres cotés et à la valeur d'usage pour les titres non cotés. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions, alors que les plus-values ne sont pas constatées.

c) Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titre sont constatés en résultat dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés ;

- Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi (décision de distribution de l'AGO de la société émettrice)
- Les intérêts courus sur bons et obligations à la date de clôture sont des produits à recevoir constatés en produits

2-3. Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de change :

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte ;
- réévaluation des comptes de position : à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours de réévaluation établi par la BCT à la date d'arrêté.
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

LES FAITS MARQUANTS AU 31 MARS 2022.

Aux termes du **premier trimestre 2022**, les principaux indicateurs d'activité de l'Arab Tunisian Bank se présentent comme suit :

- ✓ **Les crédits nets de provisions et d'agios réservés** ont atteint **5.403,5 MD** à fin mars 2022 contre **5.089 MD** au 31 mars 2021 soit une augmentation de **314,5 MD** ou de **6,18%**.
- ✓ **Les dépôts de la clientèle** ont atteint **6.015,3 MD** au 31-03-2022 contre **5.879 MD** à fin mars 2021 soit une hausse de **136,3 MD**.
- ✓ Le volume des dépôts à vue, s'est établi à **2.006,8 MD** au 31/03/2022 contre **1.946,4 MD** à fin mars 2021 soit une progression de **60,4 MD**.
- ✓ Les dépôts d'épargne se sont établis à **1.452,5 MD** au 31/03/2022 contre **1.335,4 MD** au 31/03/2021 soit une hausse de **117,1 MD** ou de **8,77 %**.
- ✓ **Les produits d'exploitation bancaire** ont atteint **154,7 MD** au 31/03/2022 contre **130,8 MD** au 31/03/2021 soit une augmentation de **23,9 MD** ou de **18,27%**.
- ✓ **Les charges d'exploitation bancaires** ont atteint **78,1 MD** au 31 mars 2022 contre **71,9 MD** au 31 mars 2021 soit une hausse de **8,62%**.
- ✓ **Le produit net bancaire** au 31-03-2022 s'est inscrit à **76,6 MD** contre **58,9 MD** pour la même période 2021, soit une progression de **30,05 %**.
- ✓ **Les charges opératoires de la banque** ont atteint **48,6 MD** à fin mars 2022 contre **43,2 MD** à fin mars 2021.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE DE TUNISIE Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La BANQUE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022 :

(en K.Dinars)	Du 01/01/2022 au 31/03/2022	Du 01/01/2021 au 31/03/2021	Mars-22	Mars-21	Déc-21
Produits d'exploitation bancaire	151 742	136 234	151 742	136 234	605 016
Intérêts	107 829	104 821	107 829	104 821	441 626
Commissions en produits	17 613	15 982	17 613	15 982	70 481
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	26 300	15 431	26 300	15 431	92 909
Charges d'exploitation bancaire	56 177	54 198	56 177	54 198	227 397
Intérêts encourus	54 937	53 467	54 937	53 467	223 093
Commissions encourues	1 240	731	1 240	731	4 304
Produit Net Bancaire	95 565	82 036	95 565	82 036	377 619
Autres produits d'exploitation	105	142	105	142	1 147
Charges opératoires	35 702	30 721	35 702	30 721	125 700
Frais de personnel ^(*)	26 869	22 743	26 869	22 743	92 669
Charges générales d'exploitation ^(*)	8 833	7 978	8 833	7 978	33 031
Structure du portefeuille au bilan			1 163 827	964 988	1 083 221
Portefeuille titres commercial			102 787	0	103 140
Portefeuille titres d'investissement			1 061 040	964 988	980 081
Encours net des crédits ⁽¹⁾			4 885 358	4 746 549	4 925 914
Encours des dépôts			4 810 485	4 420 356	4 634 053
Dépôts à vue			1 751 561	1 607 347	1 589 040
Dépôts d'épargne			1 674 143	1 555 292	1 644 477
Dépôts à terme			1 384 781	1 257 717	1 400 536
Emprunts et ressources spéciales au bilan			395 292	468 995	396 113
Capitaux propres apparaissant au bilan ⁽²⁾			1 103 266	1 020 656	1 103 266

^(*) Chiffres mars 2021 retraités pour les besoins de comparabilité

⁽¹⁾ L'encours des crédits fin Mars 2022 tient compte des provisions constituées durant la période

⁽²⁾ Compte non tenu du résultat de la période

**NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE
ARRETES AU 31 MARS 2022**

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

La BANQUE DE TUNISIE est un Etablissement de crédit au capital de 225.000.000 dinars. Elle est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie en matière de présentation de la situation comptable et des normes prudentielles définies par la circulaire n° 91-24.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les indicateurs d'activité de la BANQUE DE TUNISIE sont établis en application des principes comptables suivants :

2.1. Règle de constatation des intérêts et commissions :

Les intérêts et commissions sont comptabilisés conformément aux règles prévues par la Norme Comptable n°03 relative aux revenus.

2.1.1. La constatation des intérêts :

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé et du solde restant en début de chaque période.

L'engagement établi entre la banque et le bénéficiaire mentionne les règles de calcul de ces intérêts. Ainsi, les tableaux d'amortissement permettent à la banque de connaître d'avance le montant de ces intérêts. Lorsque le contrat prévoit que le montant des intérêts est indexé sur un indicateur quelconque (généralement le T.M.M.), la connaissance de cet indicateur permet à la banque d'effectuer des estimations fiables de ses revenus.

2.1.2. La constatation des commissions :

Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Ainsi, et conformément à la norme sectorielle n°24 :

- Si les commissions rémunèrent la mise en place de crédits (telles que les commissions d'étude), elles sont prises en compte lorsque le service est rendu ;
- Si les commissions sont perçues à mesure que le service est rendu (telles que les commissions sur engagements par signature), elles sont comptabilisées en fonction de la durée couverte par l'engagement.

2.2. Classification des titres et revenus y afférents :

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

2.3. Règles de comptabilisation des opérations en devises :

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois concerné. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat de la période.

2.4. Encours des crédits :

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses à la fin de chaque période.

2.5. Encours des dépôts :

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

2.6. Emprunts et ressources spéciales :

Les ressources spéciales sont composées des fonds budgétaires et des lignes de crédits extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

3. FAITS MARQUANTS A LA FIN DU 1^{ER} TRIMESTRE 2022 :

A la fin du 1^{er} trimestre 2022, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **Les crédits à la clientèle** (nets des provisions constituées) ont atteint **4.885.358** mille dinars au 31/03/2022 , contre **4.746.549** mille dinars au 31/03/2021, soit une augmentation de **+2,9%**.
- **Les dépôts de la clientèle** sont en croissance de **+8,8%** passant de **4.420.356** mille dinars au 31/03/2021 à **4.810.485** mille dinars au 31/03/2022. Cette croissance est générée essentiellement par l'augmentation des dépôts à terme de **+10,1%** et des dépôts à vue de **+9%**.
- **L'encours des ressources spéciales** a diminué de **-15,7%** passant de **468.995** mille dinars au 31 Mars 2021 à **395.292** mille dinars au 31 Mars 2022.
- **Les produits d'exploitation bancaire** ont augmenté de **+11,4%** pour atteindre **151.742** mille dinars au 31 Mars 2022 contre **136.234** mille dinars à fin Mars 2021. Cette hausse concerne principalement les revenus du portefeuille commercial et d'investissement **+70,4%**.
- **Les charges d'exploitation bancaire** ont augmenté de **+3,7%** passant de **54.198** mille dinars à fin Mars 2021 à **56.177** mille dinars à fin Mars 2022.
- **Le Produit Net Bancaire** a atteint à la fin du 1^{er} trimestre 2022 un montant de **95.565** mille dinars, contre **82.036** mille dinars à la fin du 1^{er} trimestre 2021, soit une hausse de **+16,5%**.
- **Les charges opératoires** ont augmenté de **+16,2%** pour atteindre **35.702** mille dinars au 31/03/2022 contre **30.721** mille dinars au 31/03/2021.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR**

Siège social : 6 Rue Amine El Abbassi 1002 Tunis.

La Société Les Industries Chimiques du Fluor publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022.

Indicateurs		Unité	1 ^{er} trimestre		Du 01/01/ au 31/03/		2021
			2022	2021	2022	2021	
1	Chiffre d'affaires	DT	57 936 863	30 559 411	57 936 863	30 559 411	147 823 057
2	Investissement	DT	1 997	101 811	1 997	101 811	2 375 556
3	Liquidité&Equiv.liquidité	DT	4 212 008	821 781	4 212 008	821 781	10 704 632
4	Endettement	DT	-	324 476	-	324 476	-
5	Crédits de gestion	DT	40 079 718	32 943 674	40 079 718	32 943 674	44 670 114

Note :

- (1) Les indicateurs trimestriels de l'exercice 2022, ci-dessus publiés sont extraits des livres comptables non audités arrêtés provisoirement à la date de cette publication
- (2) le chiffre d'affaires de l'activité principale des I.C.F.

Les faits saillants qui ont marqué le 1^{er} trimestre de l'année 2022 se présentent comme suit :

1- Le chiffre d'affaires en DT au cours du 1^{er} trimestre de l'année 2022 a atteint 57,9 millions de dinars contre 30,5 millions de dinars courant la même période de l'année 2021, soit une croissance significative de 89.5% qui s'explique essentiellement par :

- L'accroissement de 40% du prix de vente moyen en US Dollar du premier trimestre 2022 par rapport à la même période une année auparavant.
- Les exportations du fluorure d'aluminium ont progressé de 27 %.

2- La production de fluorure d'aluminium durant le 1^{er} trimestre 2022 a enregistré une progression de 2,5% par rapport à la même période de l'année précédente grâce au maintien d'un rythme continu et soutenu de la marche de l'usine.

3- Le marché de l'aluminium (LME), et en raison de la forte demande consécutive à la reprise économique après la crise sanitaire COVID-19, est en nette progression, ce qui a engendré un accroissement du prix de fluorure d'aluminium.

- 4- La forte demande internationale sur les matières premières consommées par ICF a fait augmenter leurs prix ;
- 5- La reprise des échanges internationaux après la crise sanitaire COVID-19, a impacté à la hausse le coût de fret maritime, qui se situe à un niveau très élevé.

2022 - AS - 0364

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-**

Siège social : Fondouk Choucha 2013 Ben Arous

La société « SIPHAT » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022.

DESIGNATION	1 ^{er} trimestre 2022 (*)	1 ^{er} trimestre 2021 (*)	exercice 2021 (*)
I. LE CHIFFRE D'AFFAIRES			
A-MODELE OFFICINAL			
FORMES SECHES	1 994	270 823	1 107 402
FORMES PATEUSES	12 254	2 418	1 062 816
FORMES LIQUIDES	62 376	547 709	778 092
TOTAL 1	76 625	820 950	2 948 310
B-MODELE HOSPITALIER			
FORMES SECHES	717 078	645 978	2 070 737
FORMES PATEUSES	45 215	54 385	77 778
FORMES LIQUIDES	1 376 867	802 968	2 368 168
TOTAL 2	2 139 161	1 503 331	4 516 683
C-EXPORT			
EXPORT	0	655 082	978 195
TOTAL 3	0	655 082	978 195
D-PARAMEDICAL			
PARAMEDICAL	17 168	82 746	1 067 920
TOTAL 4	17 168	82 746	1 067 920
TOTAL GENERAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	2 232 953	3 062 109	9 511 108
II. LA PRODUCTION(**)			
A-MODELE OFFICINAL			
FORMES SECHES	0	744 870	349 102
FORMES PATEUSES	28 125	186 717	964 987
FORMES LIQUIDES	0	660 266	639 754
TOTAL 1	28 125(**)	1 591 853	1 953 843(**)
B-MODELE HOSPITALIER			
FORMES SECHES	403 500	581 775	1 369 775
FORMES PATEUSES	78 009	11 922	20 457
FORMES LIQUIDES	824 283	920 974	1 429 293
TOTAL 2	1 305 792(**)	1 514 671	2 819 524(**)
C-EXPORT			
EXPORT	0	0	125 778
TOTAL 3	0(**)	0	125 778(**)
D-PARAMEDICAL			
PARAMEDICAL	39 782	10 442	1 095 336
TOTAL 4	39 782(**)	10 442	1 095 336(**)
TOTAL GENERAL DE LA PRODUCTION	1 373 698(**)	3 116 966	5 994 481(**)
III. L'INVESTISSEMENT		1 134	0,6MD
IV. L'ENDETTEMENT	83MD	64MD	75.4MD

* Les chiffres mentionnés ci-dessus sont provisoires non certifiés par le commissaire aux comptes.

** La base de calcul des chiffres afférents à la production a connu un changement à partir du 4^{ème} trimestre 2021 afin d'assurer plus de fiabilité.

I. LE CHIFFRE D'AFFAIRES :

Le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2022 a enregistré une baisse de 27% par rapport à celui du premier trimestre de 2021.

II. LA PRODUCTION :

La production du 1^{er} trimestre 2022 a enregistré une baisse de 56% par rapport à celle du premier trimestre de 2022.

III. L'INVESTISSEMENT :

L'investissement n'a pas connu d'évolution au premier trimestre de l'année 2022.

IV. L'ENDETTEMENT :

L'endettement a connu une augmentation de 30% au 31/03/2022 par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice 2021.

NB : L'endettement comprend aussi bien les crédits à moyen terme et les dettes à long terme ainsi que la dette envers l'administration fiscale et les crédits à court terme.

V. LES RESSOURCES HUMAINES :

La SIPHAT embauche 465 agents au 31 mars 2022 contre 486 à la même période de l'exercice 2021, soit une baisse de 4%.

VI. PERSPECTIVES :

La SIPHAT focalisera sa production sur la forme hospitalière notamment son engagement envers la PCT, d'où l'évolution de la production de 58% par rapport au 4^{ème} trimestre de 2021 et une augmentation de son chiffres d'affaires de 220% par rapport à celui du 4^{ème} trimestre de 2021.

Le démarrage du crédit FADES boostera les acquisitions de matières premières et d'articles de conditionnement et d'emballage et potentiellement la production.

Une convention avec l'Etat libyen a été signée qui permettra une augmentation de la production et du chiffre d'affaires destinés à l'export.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER-
Siège social : Z.I Djebel Ouest 1111- Bir Mchergua- Zaghouan.

La Société Tunisienne de Verreries- SOTUVER- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022.

*Unité : 1000
DT*

<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>1er trimestre</i>			<i>2021</i>
		<i>2022</i>	<i>2021</i>	<i>Var</i>	
Revenus		36 150	24 962	45%	107 616
<i>Marché local</i>		<i>13 114</i>	<i>11 191</i>	<i>17%</i>	<i>45 910</i>
<i>Marché export</i>		<i>23 036</i>	<i>13 771</i>	<i>67%</i>	<i>61 706</i>
Production		33 530	25 390	32%	107 645
Structure de l'endettement					
<i>DMLT</i>		<i>45 364</i>	<i>39 008</i>	<i>16%</i>	<i>45 497</i>
<i>DCT</i>		<i>21 558</i>	<i>25 354</i>	<i>-15%</i>	<i>29 758</i>
Placements & liquidités		42 975	24 526	75%	45 772
Investissement		3 512	1 047	235%	7 865
<i>Investissement Matériel</i>		<i>3 512</i>	<i>1 047</i>	<i>235%</i>	<i>5 801</i>
<i>Investissement Financier</i>	<i>1 000 dinars</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>2 065</i>

Commentaires sur les indicateurs :**Revenus :**

La SOTUVER a réalisé au cours du premier trimestre 2022 un chiffre d'affaires record de 36,150 millions de dinars contre 24,962 millions de dinars au cours de la même période de l'exercice précédent, soit une augmentation importante de 45%.

Sur le marché local, les ventes ont atteint 13,114 millions de dinars contre 11,191 millions de dinars en 2021, soit une augmentation de 17%. Dans un contexte meilleur que celui du premier trimestre de l'exercice 2021, la SOTUVER a su bénéficier de la levée progressive des mesures sanitaires touchant principalement l'activité des CHR (Cafés, Hôtels et Restaurants) dont la demande a fortement progressé par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent.

A l'export, la reprise totale de l'activité des CHR, notamment en Europe, a largement contribué à l'expansion du chiffre d'affaires de la société qui est passé de 13,771 millions de dinars en 2021 à 23,036 millions de dinars en 2022, soit une augmentation de 67% et ce malgré les difficultés d'acheminement induites par la poursuite de la fermeture de la frontière tuniso-algérienne.

La SOTUVER conserve toujours son statut d'entreprise majoritairement exportatrice puisque les ventes à l'export, combinées avec les ventes locales destinées à l'étranger, représentent 71% du chiffre d'affaires global.

Valeur de la production :

La valeur de la production a atteint 33,530 millions de dinars au 31 mars 2022 contre 25,390 millions au premier trimestre 2021, soit une forte augmentation de 32%.

Endettement :

L'endettement global a affiché une baisse de 11% passant de 75,255 millions de dinars au 31/12/2021 à 66,922 millions de dinars au 31/03/2022.

En tenant compte des placements et liquidités, l'endettement net a enregistré un recul de 19% passant de 29,483 millions de dinars au 31/12/2021 à 23,947 millions de dinars au premier trimestre 2022.

Investissements :

Les investissements réalisés au cours de ce premier trimestre s'élèvent à 3,512 millions de dinars et portent principalement sur l'acquisition de matériel industriel.

NB : Mode de calcul des indicateurs :

- ✓ Revenus : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période
- ✓ Production : selon la formule (**Revenus de la période – stock initial PF + stock final PF**)
- ✓ Endettement : tel qu'il ressort des données comptables arrêtées en fin de période.
- ✓ Investissements : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.
- ✓ Ces indicateurs restent provisoires et non audités.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE -TUNIS RE- Siège social : 12, Avenue du Japon-Montplaisir-BP29-1073 Tunis

La société tunisienne de réassurance TUNIS RE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022:

PRIMES		TND				
	BRANCHE	TM1 2021	TM1 2022	Au 31/03/2022	Au 31/03/2021	Annuel 2021
Acceptation	Incendie	25 742 331	27 564 868	25 742 331	27 564 868	58 326 973
	Accidents et Risques Divers	7 389 406	8 882 905	7 389 406	8 882 905	26 801 851
	Risques Techniques	6 607 781	5 725 076	6 607 781	5 725 076	21 342 786
	Transport	4 064 856	5 699 077	4 064 856	5 699 077	23 300 557
	Aviation	298 651	529 196	298 651	529 196	9 025 907
	Total non vie	44 103 025	48 401 122	44 103 025	48 401 122	138 798 073
	Vie	2 044 009	2 133 057	2 044 009	2 133 057	9 397 916
	Activité Retakaful	3 823 235	4 018 909	3 823 235	4 018 909	14 989 454
	TOTAL GENERAL	49 970 268	54 553 088	49 970 268	54 553 088	163 185 444
Rétrocession	Incendie	6 762 622	7 273 865	6 762 622	7 273 865	16 509 376
	Accidents et Risques Divers	731 385	895 233	731 385	895 233	1 608 899
	Risques Techniques	2 827 041	1 897 912	2 827 041	1 897 912	10 655 872
	Transport	442 179	803 045	442 179	803 045	7 358 158
	Aviation	35 198	238 158	35 198	238 158	7 586 148
	Total non vie	10 798 424	11 108 212	10 798 424	11 108 212	43 718 454
	Vie	71 701	49 842	71 701	49 842	281 914
	Activité Retakaful	524 519	288 341	524 519	288 341	2 415 777
	TOTAL GENERAL	11 394 645	11 446 395	11 394 645	11 446 395	46 416 145
N E T		38 575 623	43 106 693	38 575 623	43 106 693	116 769 299
CHARGES D'ACQUISITION		TND				
	BRANCHE	TM1 2021	TM1 2022	Au 31/03/2022	Au 31/03/2021	Annuel 2021
Acceptation	Incendie	6 434 705	7 115 245	6 434 705	7 115 245	15 880 603
	Accidents et Risques Divers	1 680 867	2 101 817	1 680 867	2 101 817	3 776 886
	Risques Techniques	2 250 884	2 255 618	2 250 884	2 255 618	6 082 242
	Transport	1 340 504	1 683 499	1 340 504	1 683 499	5 097 688
	Aviation	73 648	94 286	73 648	94 286	253 528
	Total non vie	11 780 608	13 250 467	11 780 608	13 250 467	31 090 947
	Vie	1 218 772	1 739 606	1 218 772	1 739 606	3 065 799
	Activité Retakaful	1 479 793	1 220 987	1 479 793	1 220 987	4 104 246
	TOTAL GENERAL	14 479 173	16 211 060	14 479 173	16 211 060	38 260 992
Rétrocession	Incendie	4 818 276	1 102 434	4 818 276	1 102 434	5 938 490
	Accidents et Risques Divers	116 487	449 963	116 487	449 963	251 909
	Risques Techniques	1 421 374	693 670	1 421 374	693 670	3 012 531
	Transport	148 759	31 158	148 759	31 158	178 871
	Aviation	17 991	16 154	17 991	16 154	38 969
	Total non vie	6 522 888	2 293 379	6 522 888	2 293 379	9 420 770
	Vie	0	0	0	0	0
	Activité Retakaful	797 442	3 593	797 442	3 593	1 139 158
	TOTAL GENERAL	7 320 330	2 296 972	7 320 330	2 296 972	10 559 928
N E T		7 158 843	13 914 088	7 158 843	13 914 088	27 701 064
CHARGES SINISTRES		TND				
	BRANCHE	TM1 2021	TM1 2022	Au 31/03/2022	Au 31/03/2021	Annuel 2021
Acceptation	Incendie	8 743 075	9 605 482	8 743 075	9 605 482	23 911 185
	Accidents et Risques Divers	2 908 987	3 214 054	2 908 987	3 214 054	16 465 750
	Risques Techniques	2 483 748	1 753 480	2 483 748	1 753 480	11 526 127
	Transport	1 861 911	1 927 898	1 861 911	1 927 898	10 989 201
	Aviation	384 075	272 804	384 075	272 804	1 352 566
	Total non vie	16 381 796	16 773 716	16 381 796	16 773 716	64 244 828
	Vie	102 539	351 776	102 539	351 776	5 730 264
	Activité Retakaful	860 703	1 382 561	860 703	1 382 561	7 307 705
	TOTAL GENERAL	17 345 038	18 508 054	17 345 038	18 508 054	77 282 797
Rétrocession	Incendie	7 563 746	4 483 051	7 563 746	4 483 051	9 972 869
	Accidents et Risques Divers	292 292	607 777	292 292	607 777	1 213 449
	Risques Techniques	747 188	407 607	747 188	407 607	6 228 413
	Transport	1 021 810	1 223 810	1 021 810	1 223 810	1 523 006
	Aviation	130 578	233 686	130 578	233 686	676 963
	Total non vie	9 755 614	6 955 931	9 755 614	6 955 931	19 614 699
	Vie	0	0	0	0	0
	Activité Retakaful	483 152	23 582	483 152	23 582	270 030
	TOTAL GENERAL	10 238 766	6 979 512	10 238 766	6 979 512	19 884 729
N E T		7 106 272	11 528 542	7 106 272	11 528 542	57 398 068
PRODUITS FINANCIERS		TND				
		TM1 2021	TM1 2022	Au 31/03/2022	Au 31/03/2021	Annuel 2021
	Produits Financiers Non Retakaful	6 612 408	5 548 008	6 612 408	5 548 008	22 906 458
	Produits Financiers Retakaful	131 483	201 721	131 483	201 721	519 300
	TOTAL GENERAL	6 743 891	5 749 730	6 743 891	5 749 730	23 425 758

Commentaires sur l'Activité de la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » Au 31 Mars 2022

Remarque :

Les chiffres sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les rubriques (sinistre réglés, sinistres déclarés, primes cédées, commissions).

Les indicateurs au 31/12/2021 sont relatifs à l'exercice 2021 restent provisoires jusqu'à approbation des Etats Financiers par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les faits saillants ayant marqué l'activité au premier trimestre 2022.

- ❖ Une croissance du chiffre d'affaires par rapport au 31 Mars 2021 de **9%**, pour atteindre 54,553 MDT, cette hausse est le résultat combiné d'une hausse du volume des affaires souscrites ainsi qu'une bonne diversification au niveau de notre portefeuille. Ainsi nous avons réalisé une progression de **6%** sur le marché domestique contre **13%** au niveau du marché internationale.
- ❖ Par rapport aux objectifs fixés pour l'année 2022, le taux de réalisation du chiffre d'affaires au premier trimestre 2022 a atteint **34%** ;
- ❖ Une progression de la prime retenue de **12%**, passant de 49,970 MDT au 31 mars 2021 à **54,553 MDT** à la clôture du premier trimestre 2022, dégagant ainsi un taux de rétention de **79%**.
- ❖ Une hausse de la charge de sinistre de 6%, par rapport au mois de mars 2021, expliqué d'une part par la hausse de la production à fin mars 2022. La part de la rétrocession dans la charge brute est de 38%.
- ❖ Les produits financiers affichent une baisse de 15% par rapport au 31 mars 2021 pour atteindre 5,750 MDT, expliquée par la constatation d'une plus-value sur cession d'actif financier réalisée courant le premier trimestre 2021.
Ces produits englobent les intérêts courus et non échus (pour les deux exercices 2021 et 2022). Ils ne tiennent pas compte des intérêts sur dépôts auprès des cédantes.

L'Avancement dans le projet de mise en place des normes IFRS/IAS :

Tunis Re continue à avancer activement tout en respectant les délais réglementaires attribués aux travaux et préparatifs de mise en place des normes IFRS,

A la fin du premier trimestre 2022, les phases finalisées concernent la fixation des choix, la simulation des impacts et l'élaboration d'un plan de mise en œuvre du projet ;

Aujourd'hui les retraitements des données de 2020 en norme IFRS ont été finalisés et font ressortir un impact global positif. Ces travaux de retraitement, se sont basés sur :

- Les différentes options choisies ;
- Les travaux d'évaluations réalisés par les experts immobiliers et ceux du portefeuille placement.
- Les travaux de segmentation ;
- Le test de suffisance du passif, qui fait ressortir une évaluation confortable.

La production des états financiers de l'exercice 2021 sous IFRS sera entamé courant le deuxième trimestre 2022.

En parallèle, Tunis Re se prépare au passage à la norme IFRS17 prévue pour 2023, un rapport de diagnostic est en cours de préparation.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

L'Union Internationale de Banques - UIB - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022.

En milliers de dinars

	Du 01/01/2022 Au 31/03/2022	Du 01/01/2021 Au 31/03/2021	Au 31/03/2022	Au 31/03/2021	Au 31/12/2021
1 PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	176 226	164 702	176 226	164 702	686 412
- Intérêts	124 658	118 970	124 658	118 970	488 689
- Commissions en produits	38 188	35 882	38 188	35 882	147 378
- Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	13 380	9 850	13 380	9 850	50 345
2 CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	61 172	58 905	61 172	58 905	243 585
- Intérêts encourus	59 511	57 476	59 511	57 476	236 937
- Commissions encourues	1 661	1 429	1 661	1 429	6 648
3 PRODUIT NET BANCAIRE	115 054	105 797	115 054	105 797	442 827
4 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	44	33	44	33	338
5 CHARGES OPERATOIRES	57 259	59 537	57 259	59 537	238 524
- Frais de personnel ⁽¹⁾	42 029	45 450	42 029	45 450	176 198
- Charges générales d'exploitation ⁽¹⁾	12 523	11 214	12 523	11 214	49 810
- Dotations aux amortissements	2 707	2 873	2 707	2 873	12 516
6 STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	-	-	352 764	307 890	369 577
- Portefeuille titres commercial	-	-	28 870	36 192	28 870
- Portefeuille titres d'investissement	-	-	323 894	271 698	340 707
7 ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE	-	-	5 956 492	5 795 034	5 949 975
8 ENCOURS DE DEPOTS	-	-	5 313 653	5 078 367	5 412 190
- Dépôts à vue	-	-	1 514 743	1 535 175	1 580 275
- Dépôts d'épargne	-	-	1 923 395	1 777 397	1 958 763
- Dépôts à Terme, certificats de Dépôts et autres produits financiers	-	-	1 737 555	1 645 813	1 766 796
- Autres Dépôts et avoirs	-	-	137 960	119 982	106 356
9 EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	288 119	345 042	329 416
10 CAPITAUX PROPRES⁽²⁾	-	-	742 576	685 240	661 137

(1) Les chiffres arrêtés au 31/03/2021 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

(2) Compte non tenu des résultats des périodes.

COMENTAIRES / INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 MARS 2022

1- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels de la banque, arrêtés au 31 Mars 2022, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 Mars 1999.

2- Principes comptables appliqués

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des produits

Les intérêts et agios courus et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou encore les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31/03/2022, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 31/03/2022.

2-2 Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation, des fonds gérés par l'internationale SICAR, des BTA et des Obligations.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'encours des titres de participation est présenté net de provisions. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

2-3 Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2-4 Justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs

L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.

Faits marquants

Les indicateurs de la Banque, arrêtés au 31 Mars 2022, font ressortir les tendances ci-après :

- L'encours de dépôts s'est élevé à **5 313,7 MTND** au 31 mars 2022 vs 5 078,4 MTND une année auparavant. Cette augmentation de dépôts de **+4,6%** correspondant à **+235,3 MTND** résulte principalement de la hausse (a) des dépôts d'épargne (+146 MTND) (b) des dépôts à terme, certificats de dépôt et autres produits financiers (+91,7 MTND) (c) et des autres dépôts et avoirs de la clientèle (+18 MTND) vs une baisse des encours des dépôts à vue (-20,4 MTND).
- L'encours net des crédits à la clientèle a affiché une croissance de **+2,8%** correspondant à un additionnel de **+161,5 MTND**, pour atteindre un encours de **5 956,5 MTND** au 31 mars 2022 vs 5 795 MTND une année auparavant.
- L'encours des emprunts et ressources spéciales a atteint **288,1 MTND** au 31 mars 2022 vs 345 MTND une année auparavant.
- Les produits d'exploitation bancaire, présentés nets des agios réservés, ont affiché une hausse de **+7%** pour atteindre **176,2 MTND** au 31 mars 2022 vs 164,7 MTND une année auparavant.
- La marge d'intérêt a atteint **65,1 MTND** au 31 mars 2022 vs 61,5 MTND une année auparavant, soit une hausse de **+5,9%**.
- La marge sur les commissions a enregistré une augmentation de **+5,8%** pour atteindre **36,5 MTND** au 31 mars 2022 vs 34,5 MTND une année auparavant.
- Les revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement ont enregistré une hausse de **+35,4%** pour atteindre **13,4 MTND** au 31 mars 2022 vs 9,9 MTND une année auparavant.
- Le Produit Net Bancaire a enregistré une hausse de **+8,8%** pour atteindre **115,1 MTND** au 31 mars 2022 vs 105,8 MTND une année auparavant.
- Les frais de personnel ont accusé une baisse de **-7,7%** au 31 mars 2022 pour atteindre **42 MTND** vs 45,5 MTND une année auparavant. Lesdits frais ont pris en compte l'effet de la révision de la provision de l'Indemnité de Fin de Carrière de 6 à 12 mois à la suite de l'accord salarial conclu en date du 26 juillet 2021 entre l'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers (APTBEF) et la Fédération des banques et des établissements financiers relevant de l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT).
- Les charges opératoires ont diminué de **-3,7%** pour atteindre **57,3 MTND** au 31 mars 2022 vs 59,5 MTND une année auparavant.
- Le Résultat Brut d'Exploitation a connu une croissance de **+24,8%** pour atteindre **57,8 MTND** au 31 mars 2022 vs 46,3 MTND une année auparavant.
- Le coefficient d'exploitation s'est établi à **49,8%** à fin mars 2022 vs 56,3% une année auparavant.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ATTIJARI BANK

24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord 1080 Tunis

Attijari bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022

(Mt. en milliers de dinars)

	Au 31/03/2022	Au 31/03/2021 *	Au 31/12/2021	Var mars 2022-21 (en Montant)	Var mars 2022-21 (en %)
1) PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	212 419	202 874	821 202	9 545	4,71%
Intérêts et revenus assimilés	138 363	136 873	543 080	1 489	1,09%
Commissions (en produits)	32 953	30 261	128 079	2 693	8,90%
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	20 330	17 724	73 875	2 605	14,70%
Revenus du portefeuille d'investissement	20 774	18 016	76 168	2 758	15,31%
2) CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	75 704	73 484	298 666	2 220	3,02%
Intérêts encourus et charges assimilées	72 666	70 220	287 452	2 445	3,48%
Commissions encourues	3 038	3 264	11 214	-225	-6,90%
3) PRODUIT NET BANCAIRE	136 716	129 390	522 536	7 325	5,66%
4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 739	1 304	8 256	1 435	110,09%
5) CHARGES OPERATOIRES DONT :	68 965	59 883	277 335	9 082	15,17%
Frais de personnel	47 201	39 471	188 134	7 729	19,58%
Charges générales d'exploitation	17 886	17 301	69 917	584	3,38%
6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	1 619 282	1 330 287	1 592 891	288 995	21,72%
Portefeuille Titres Commercial	300 358	192 339	309 458	108 018	56,16%
Portefeuille Titres d'Investissement	1 318 925	1 137 948	1 283 433	180 977	15,90%
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE	6 252 063	5 935 168	6 344 685	316 895	5,34%
8) ENCOURS DE DEPOTS DONT :	8 626 096	8 375 052	8 545 048	251 044	3,00%
Dépôts à vue	4 097 199	3 846 648	4 066 376	250 551	6,51%
Comptes d'épargne	2 907 173	2 679 481	2 838 451	227 692	8,50%
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	88 838	135 965	87 830	-47 128	-34,66%
10) CAPITAUX PROPRES **	742 317	720 444	742 274	21 873	3,04%

* : Les chiffres de mars 2021 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

** : Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période et celui de l'exercice précédent.

I/ BASES RETENUES POUR LEUR ELABORATION

Les indicateurs trimestriels de la banque arrêtés au 31 mars 2022 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursiers, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles. Les moins-values dégagées par rapport aux coûts d'acquisition sont provisionnées.

Les titres de transaction figurent sous la rubrique portefeuille-titres commercial et les titres de participation sous la rubrique portefeuille-titres d'investissement.

Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2022. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 mars 2022 sont déduits du résultat.

Règles de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2022. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 mars 2022 sont rajoutées au résultat.

II/ LES FAITS MARQUANTS

- Les dépôts de la clientèle ont progressé de 3,00% par rapport au 31 mars 2021 grâce essentiellement à la collecte en dépôts à vue et en comptes d'épargne qui ont évolué respectivement de 6,51% et 8,50%.
- Les encours de crédit ont augmenté de 5,34% par rapport au 31 mars 2021 pour s'établir à 6 252,1 millions de dinars.
- Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de 4,71% par rapport au 31 mars 2021 pour s'établir à 212,4 millions de dinars au 31 mars 2022.
- Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de 3,02% par rapport au 31 mars 2021 pour s'établir à 75,7 millions de dinars au 31 mars 2022.
- Le Produit Net Bancaire s'est situé à 136,7 millions de dinars s'inscrivant en hausse de 5,66% par rapport au 31 mars 2021.
- Les charges opératoires ont enregistré une progression de 15,17% par rapport au 31 mars 2021 pour s'établir à 68,9 millions de dinars au 31 mars 2022.

Obtention du titre de « Banque verte de l'année »

- Attijari bank a obtenu, mardi 22 février 2022, le deuxième prix de la « Banque verte de l'année » pour ses actions et ses contributions aux projets verts favorables à la transition écologiques et à la maîtrise de l'énergie. La cérémonie de remise des trophées « Prix Best Green » s'est déroulée en marge de la 3^{ème} édition du congrès mondial de l'énergie « WENERCON 2022 », qui a eu lieu du 22 au 25 février 2022 à Tunis.

Inauguration de Dar Al Macharii Sousse

- Le 25 mars 2022 a eu lieu l'inauguration du troisième centre Dar Al Macharii Sousse. Le dispositif DAM vise l'accompagnement, le conseil et l'assistance de la clientèle TPE, auto-entrepreneurs et créateurs d'entreprises. Il s'agit d'un nouveau-né qui vient étoffer l'expertise métier et la gamme de produits et services de la banque.

Lancement du Nouveau Modèle Relationnel au niveau de l'ensemble du réseau

- Le lancement national du Nouveau Modèle Relationnel, projet phare du plan stratégique Thniya Jdida, a été officialisé au cours d'un événement en ligne qui s'est tenu lundi 7 février 2022. Le NMR constitue une nouvelle démarche de travail au service d'une nouvelle vision mettant davantage en valeur le client et vise à accélérer le développement du réseau par une meilleure exploitation de la data et la montée en compétences des équipes.

Mise en place du projet SGMT 2 « Système de virements Gros Montants tunisien »

- Dans le cadre de la stratégie de la BCT en matière de développement de l'écosystème des paiements, notamment sa composante dédiée à la modernisation des infrastructures du marché des paiements, et en conformité avec les normes internationales de la BRI, un nouveau système de règlement brut dénommé « Elyssa RTGS » a été mis en place le 28/01/2022. La plateforme « Elyssa RTGS » permet de rehausser les conditions de fluidité et de sécurité des échanges et de dénouement des opérations de la politique monétaire en ligne avec les principes internationaux.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BEST LEASE

Siège social : 54, Avenue Charles Nicole Mutuelle Ville 1002 Tunis

La société Best Lease publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022.

En Millions de Dinars	Premier trimestre			Exercice 2021 ⁽¹⁾
	2021	2022	Variations	
Total Approbations	37,541	43,967	17,12%	164,251
Sous total Approbations Mobilières	36,675	43,777	19,36%	163,138
Agriculture	6,467	9,445	46,05%	33,81
Bâtiments & travaux publics	0,968	2,413	149,28%	4,815
Industrie	2,123	1,992	-6,17%	8,703
Service et commerce	27,118	29,927	10,36%	115,81
Sous total Approbations Immobilières	0,866	0,19	-78,06%	1,113
Agriculture	0			
Bâtiments & travaux publics	0			
Industrie	0,815			0,815
Service et commerce	0,051	0,19		0,298
Total Mises en Force	24,824	22,698	-8,56%	125,956
Sous total Mises en Force Mobilières	23,986	22,698	-5,37%	125,002
Agriculture	3,878	6,155	58,72%	25,501
Bâtiments & travaux publics	0,101	2,005	1885,15%	2,428
Industrie	1,355	1,503	10,92%	5,393
Service et commerce	18,652	13,035	-30,11%	91,68
Sous total Mises en Force Immobilières	0,838	0,000	-45,15%	0,954
Agriculture	0			
Bâtiments & travaux publics	0			
Industrie	0,53			0,647
Service et commerce	0,308			0,307
Total Engagements en cours (a)	291,814	285,3873		304,251
Total Engagements classés (b)	20,574	39,418		19,612
Total Engagements (a)+(b)	312,388	324,8053		323,863
Trésorerie nette	46,129	59,632		75,979
Ressources d'emprunts	260,446	278,5		286,347
Capitaux propres	66,255	69,682		69,682
Revenu Brut de leasing	38,304	40,132	4,77%	163,082
Revenu Net de leasing	11,102	12,054	8,57%	44,872
Produit Net de leasing	5,676	7,361	29,69%	24,955
Total des charges d'exploitation	1,782	1,367	-23,30%	8,130

(1) Données auditées

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force : Contrat dont la facturation est entrée en vigueur

Revenu brut de leasing : Loyers de leasing (+) Autres produits d'exploitation (+) intérêts de financement

Revenu net de leasing : Revenu brut de leasing (-) Amortissements financiers

Produits nets de leasing : Revenu net de leasing (-) charges financières

Charges d'exploitation : Charges de personnels (+) Dotation aux amortissements (+) autres charges d'exploitation.

Les capitaux propres sont calculés sans tenir compte du résultat de la période et de titres participatifs.

Faits saillants :

L'activité de BEST LEASE a été marquée au premier trimestre 2022 par :

- Une baisse des mises en force de 8,5%
- Une augmentation du produit net de leasing de 29,69%
- Un résultat bénéficiaire net de 3,3 MD.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BH BANK

Siège social : 18, Avenue Mohamed V Tunis 1080

La Banque de l'Habitat –BH- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022.

	En dinars				
	1 ER TRIMESTRE		CUMUL A LA FIN DU 1 ER TRIMESTRE		
	2022	2021	2022	2021	AU 31/12/2021
1- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES	265 473 534	255 850 476	265 473 534	255 850 476	1 064 514 034
INTERETS	198 783 977	196 221 759	198 783 977	196 221 759	809 750 376
COMMISSIONS EN PRODUITS	29 601 611	27 571 062	29 601 611	27 571 062	113 727 302
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET D'INVESTISSEMENT	37 087 946	32 057 655	37 087 946	32 057 655	141 036 356
2- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES	128 291 145	123 159 129	128 291 145	123 159 129	495 000 641
INTERETS ENCOURUS	125 797 389	120 842 194	125 797 389	120 842 194	485 463 238
COMMISSIONS ENCOURUES	2 493 756	2 316 935	2 493 756	2 316 935	9 537 403
AUTRES CHARGES	0	0	0	0	0
3- PRODUITS NET BANCAIRE	137 182 388	132 691 347	137 182 388	132 691 347	569 513 393
4- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 985 874	1 448 006	1 985 874	1 448 006	8 613 568
5- CHARGES OPERATOIRES	54 585 354	47 872 397	54 585 354	47 872 397	207 860 215
FRAIS DE PERSONNEL	37 219 387	31 861 168	37 219 387	31 861 168	150 302 124
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	17 365 967	16 011 229	17 365 967	16 011 229	57 558 091
6- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE			1 796 646 250	1 648 419 236	1 805 023 211
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	-	-	167 103 570	80 484 491	115 587 902
PORTEFEUILLE-TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	1 629 542 680	1 567 934 745	1 689 435 309
7- ENCOURS DES CREDITS	-	-	9 679 710 057	9 690 551 014	9 817 889 367
8- ENCOURS DES DEPOTS, DONT:	-	-	8 033 744 315	6 929 741 963	7 782 225 523
DEPOTS A VUE	-	-	2 635 471 361	2 499 627 984	2 695 519 299
DEPOTS D'EPARGNE	-	-	2 832 556 173	2 513 412 054	2 838 975 593
9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	1 685 634 211	1 623 236 903	1 723 554 967
10- CAPITAUX PROPRES (*)	-	-	1 161 408 499	1 054 728 827	1 026 673 697

(*) Les capitaux propres ne tiennent pas compte des résultats de la période.

COMMENTAIRE SUR LES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31/03/2022

I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la Banque, arrêtés au 31 mars 2022, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1- Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire :

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire au titre du premier trimestre de l'exercice 2022.

Les intérêts et les commissions bancaires courus et non échus au 31/03/2022 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

2- Les règles de prise en compte des charges :

Les charges d'intérêts et les commissions encourues ainsi que les frais de personnel et charges générales d'exploitation sont pris en compte pour leurs montants se rapportant au premier trimestre de l'exercice 2022.

III- FAITS SAILLANTS

L'activité de la Banque à fin mars 2022, comparée à fin mars 2021, s'est caractérisée essentiellement par :

- Une augmentation du Produit Net Bancaire de 4.5 MDT, pour atteindre 137.2 MDT à fin mars 2022.
- L'augmentation des produits d'intérêts de 2.6 MDT, soit 1.31 %, pour atteindre 198.8 MDT à fin mars 2022 contre 196.2 MDT à fin mars 2021 conjuguée à l'augmentation des charges d'intérêts de 5 MDT, soit 4.1%, pour atteindre 125.8 MDT à fin mars 2022 contre 120.8 MDT à fin mars 2021.
- Une augmentation des commissions perçues par la banque de 2 MDT pour atteindre 29.6 MDT à fin mars 2022 contre 27.6 MDT à fin mars 2021.
- Une augmentation des charges générales d'exploitation de 1.4 MDT pour atteindre 17.4 MDT à fin mars 2022.
- Une augmentation des frais du personnel de 5.4 MDT pour atteindre 37.2 MDT à fin mars 2022.
- Une augmentation des dépôts à vue pour un montant de 135.8 MDT pour atteindre 2 635 MDT à fin mars 2022.
- Une augmentation des dépôts d'épargne pour un montant de 319 MDT soit 12.7 % pour atteindre 2 833 MDT à fin mars 2022 contre 2 514 MDT à fin mars 2021.
- L'encours des créances sur la clientèle a atteint 9 680 MDT à fin mars 2022.

- Un accroissement du portefeuille titre d'investissement de 62 MDT, pour atteindre 1 630 MDT à fin mars 2022 contre 1 568 MDT à fin mars 2021.
- Une augmentation des emprunts et ressources spéciales de 62 MDT pour atteindre 1 685 MDT à fin mars 2022 contre 1 623 MDT à fin mars 2021.

2022 - AS - 0371

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING -CIL-

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès -1001Tunis-

La COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022.

(exprimé en 1000 DT)

INDICATEURS	1er trimestre 2022	1er trimestre 2021	EXERCICE 2021(*)	variation en %
MONTANT DES MISES EN FORCE	70 608	63 395	274 007	11,4%
AGRICULTURES ET PÊCHE	9 982	9 458	37 303	5,5%
BTP	4 043	5 968	19 189	-32,3%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	9 091	3 600	33 279	152,5%
TOURISME	1 978	1 847	10 595	7,1%
LOCATION DES VOITURES	15 630	9 193	51 727	70,0%
TRANSPORT	6 158	9 661	27 598	-36,3%
COMMERCE	13 998	13 776	52 864	1,6%
SERVICES DIVERS	9 728	9 892	41 452	-1,7%
MONTANT DES APPROBATIONS	94 134	83 468	326 847	12,8%
AGRICULTURES ET PÊCHE	12 459	12 959	43 148	-3,9%
BTP	5 473	8 687	23 182	-37,0%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	9 363	8 583	44 850	9,1%
TOURISME	5 070	2 270	12 493	123,3%
LOCATION DES VOITURES	30 496	10 796	59 326	182,5%
TRANSPORT	6 139	11 209	31 876	-45,2%
COMMERCE	15 664	16 848	63 889	-7,0%
SERVICES DIVERS	9 470	12 116	48 083	-21,8%
TOTAL DES ENGAGEMENTS	563 335	550 011	552 701	2,4%
TOTAL DES ENGAGEMENTS CLASSÉS	50 095	53 780	36 042	-6,9%
REVENUS BRUTS DE LEASING	75 699	71 066	298 311	6,5%
REVENUS NETS DE LEASING	15 620	15 783	68 903	-1,0%
PRODUITS NETS DE LEASING	7 951	7 729	36 317	2,9%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 689	2 500	11 357	7,6%
STRUCTURE DES RESSOURCES	438 034	425 946	476 176	2,8%
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	24 720	50 265	37 328	-50,8%
EMPRUNTS ÉTRANGERS	162 453	137 831	173 867	17,9%
AUTRES EMPRUNTS	250 861	237 850	264 981	5,5%
TRÉSORERIE NETTE	15 898	13 587	33 242	17,0%
CAPITAUX PROPRES (**)	99 661	93 077	93 970	7,1%

(*) Données auditées

Mises en force : contrats dont la facturation a démarré

Approbations : contrats de leasing approuvés

Total des engagements : Encours financiers des contrats de leasing + impayés + Engagements hors bilan

Revenus nets de leasing : Intérêts et produits assimilés +Autres produits d'exploitation

Produits nets de leasing : Revenus nets de leasing + Produits de placement - Intérêts et charges assimilées

Charges d'exploitation : Charges de personnel+Dotations aux amortissements+Autres charges d'exploitation

(**) Les capitaux propres sans tenir compte du résultat de la période

L'activité de la CIL a été marquée au cours du premier trimestre 2022 par :

- Une augmentation des MEF 11,4%
- Une augmentation des produits nets de leasing de 3%

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BH LEASING RUE ZOHRA FAIZA - IMMEUBLE ASSURANCES SALIM LOT AFH BC 5 CENTRE URBAIN NORD - TUNIS MAHRAJANE 1008

BH LEASING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} Trimestre 2022 :

(En milliers de dinars)

	Indicateurs	1er Trimestre		Variation en %	Exercice 2021
		2022	2021		
Secteurs	Agriculture	3 626	4 726	-23,27%	19 102
	Industrie	4 766	9 160	-47,97%	36 057
	BTP	1 694	2 074	-18,34%	9 933
	Tourisme(*)	2 854	1 703	67,57%	9 313
	Services divers, commerce et transport	19 370	22 016	-12,02%	79 519
	Montant des Approbations	32 310	39 679	-18,57%	153 923
	Agriculture	3 726	3 447	8,09%	12 042
	Industrie	7 183	4 053	77,22%	24 520
	BTP	2 742	2 101	30,54%	6 912
	Tourisme(*)	1 394	1 388	0,45%	7 812
	Services divers, commerce et transport	17 941	16 129	11,23%	62 263
	Montant des Mises en forces	32 987	27 119	21,64%	113 550

(*) NB : il s'agit essentiellement du secteur de location de voiture avec une part de 70% pour les approbations et 67% pour les mises en forces.

(En milliers de dinars)

	Indicateurs	1er Trimestre		Variation en %	Exercice 2021(**)
		2022(*)	2021(**)		
Engagements	Approbations	32 310	39 679	-18,57%	153 923
	Mises en force	32 987	27 119	21,64%	113 550
	Encours	269 962	290 566	-7,09%	275 285
	Total des engagements	304 563	326 927	-6,84%	307 387
	Total des engagements classés	62 857	55 977	12,29%	44 300
	Trésorerie nette	27 959	29 720	-5,93%	15 968
	Revenus nets de leasing	8 255	7 342	12,43%	30 440
	Revenus bruts de leasing	39 643	37 155	6,70%	123 883
	Produits nets de leasing	3 101	1 967	57,66%	13 705
	Ressources d'emprunt	223 713	246 386	-9,20%	225 927
	Capitaux propres avant résultat	-	-	-	29 175
	Total des charges d'exploitation (hors provision)	2 118	1 798	17,75%	8 640

(*) Chiffres non audités

(**) Chiffres définitifs et audités

Approbations : contrats de leasing approuvés,

Mises en force : contrats dont la facturation a démarré,

Encours financiers : encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période,

Total des engagements encours : Encours financiers des contrats de leasing + Impayés + Engagements hors bilan,

Revenus bruts de leasing : Total loyer en HT (principal + intérêts),

Revenus nets de leasing : intérêts sur créances de leasing,

Produit net de leasing : (revenus nets de leasing + autres produits d'exploitation + des placements financiers) – charges financières,

Ressources d'emprunt : Représentent la partie non échue des emprunts obtenus,

Faits saillants du 1^{er} Trimestre 2022 :

L'activité de BH LEASING durant le 1^{er} trimestre 2022 par rapport à celui de 2021 a été caractérisée par :

- *Une augmentation des mises en forces de 21,64%.*
- *Une augmentation des revenus nets de leasing de 12,43%.*
- *Une augmentation des produits nets de leasing de 57,66%.*
- *Une augmentation des charges d'exploitation (hors provisions) de 17,75%.*

2022 - AS - 0373

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**BH ASSURANCE****Siège social :** Lot AFH BC5 Centre Urbain Nord- Tunis -1003La Société « BH ASSURANCE » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022.**EN DT**

	1er Trimestre 2022	1er Trimestre 2021	Au 31/12/2021(*)
<u>1 - PRIMES EMISES</u>	-	-	-
VIE	16 787 049	14 874 845	54 252 666
IARD	7 340 331	8 005 999	13 515 602
AUTO	9 961 851	9 624 140	29 657 861
ENGINEERING	1 345 609	1 046 255	2 391 705
TRANSPORT	1 092 005	899 636	4 101 731
MALADIE	6 738 609	6 936 104	43 609 956
Non VIE	26 478 406	26 512 134	93 276 854
Total	43 265 454	41 386 978	147 529 520
<u>2 - PRIMES CEDEES</u>	14 558 340	13 885 954	36 811 152
VIE	6 067 439	5 728 118	21 852 841
IARD	5 875 454	6 327 168	9 633 932
AUTO	286 550	260 618	1 337 314
ENGINEERING	1 215 174	957 386	1 715 927
TRANSPORT	1 113 723	612 664	2 271 138
3 - COMMISSIONS	6 426 840	6 162 766	21 410 709
<u>4 - CHARGES DE SINISTRES</u>	-	-	-
VIE	6 113 894	7 487 619	30 475 073
IARD	384 893	235 525	2 253 011
AUTO	6 086 761	5 595 493	19 071 023
ENGINEERING	928 603	186 938	697 425
TRANSPORT	511 860	161 066	256 404
MALADIE	8 451 859	7 683 727	33 951 197
Non VIE	16 363 976	13 862 749	56 229 059
Total	22 477 870	21 350 368	86 704 133
<u>5 - PRODUIT DES PLACEMENTS</u>	4 284 139	3 751 291	16 385 627
dont Revenus financiers	3 891 398	3 378 768	14 984 132

(*) Chiffres Audités

I. **BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :**

II.

1. Les charges de sinistres déclarées en cours, commissions et revenus financiers ont été estimés à partir des états de gestion et des états comptables de la société.
2. Les chiffres évoluent au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (sinistres réglés, sinistres déclarés, primes cédées, commissions).
3. Les indicateurs relatifs à l'exercice 2021 sont audités.
4. Les produits des placements tiennent compte des intérêts courus et non échus.

III. **FAITS SAILLANTS**

Au 31.03.2022, le chiffre d'affaires global de BH ASSURANCE s'est établi à 43.3MD contre 41.4MD au 31.03.2021, soit une croissance de 5%.

L'assurance non-vie affiche un chiffre d'affaires stable par rapport à la même période de l'année 2021, soit 26.5MD.

L'assurance vie affiche un chiffre d'affaires de 16.8MD contre 14.9MD en 2021 soit un taux d'évolution de 13%.

Les primes cédées ont enregistré une évolution de 5% liée essentiellement à l'augmentation du chiffre d'affaires.

De sa part, la charge de sinistres totalise 22.5MD contre 21.4MD au 31.03.2021 soit une évolution de 5%.

Les produits des placements ont affiché une progression de 14% par rapport à la même période de l'année 2021.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

Siège social : 2, Rue de Turquie - Tunis

La société « PLACEMENTS DE TUNISIE – SICAF » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022.

(En K.TND)	Du 01/01/2022 au 31/03/2022	Du 01/01/2021 au 31/03/2021	mars-22	Mars- 21 (*)	déc-21	Var
Revenus	151	261	151	261	4 460	-42%
Dividendes	115	236	-	236	3 448	-51%
Dividendes reçus sur titres cotés	-	-	-	-	1 707	-
Dividendes reçus sur titres non cotés	115	236	115	236	1 740	-51%
Plus values	-	-	-	-	909	-
Plus values sur vente de titres cotés	-	-	-	-	863	-
Plus values sur vente de titres non cotés	-	-	-	-	46	-
Autres	35	25	35	25	104	29%
Intérêts sur comptes à terme	-	-	-	-	0	-
Intérêts sur certificats de dépôt	35	25	35	25	104	29%
Jetons de présence encaissés	-	-	-	-	0	-
Moins values sur cession de titres	83	176	83	176	135	-53%
Charges financières	-	-	-	-	47	-
Charges d'exploitation	65	60	65	60	728	8,3%
Dotations aux provisions			102	18	268	466%
Reprise sur provisions			45	31	227	45%
Immobilisations financières			12 341	9 263	12 341	33%
Titres cotés			10 680	7 602	10 680	40,50%
Autres participations			1 661	1 661	1 661	-
Placements à court terme			7 032	10 149	7 030	-31%
Titres cotés			3 467	3 590	3 467	-3%
Autres placements en titres de capital			2 565	5 059	2 563	-49%
Autres placements en titres de créance			1 000	1 500	1 000	-33%
Prises de participations et cessions de la période			85	199	289	
Prises de participations			116	618	566	-81%
Cessions en coût historique			31	419	277	-93%
Créances rattachées aux immob. Financières			-	-	-	-
Liquidités et équivalents de liquidités			21	18	20	16,60%
Total des actifs			18 882	19 081	18 970	1,04%

(*) Les chiffres de Mars 2021 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF
NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE
ARRETES AU 31 MARS 2022

1. Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels :

Placement de Tunisie, SA au capital de 10.000 KTND et société d'investissement à capital fixe.

Elle est régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988, sur les sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 Octobre 1995 et la loi n° 2001- 83 du 24 juillet 2001, la loi n°2001-91 du 7 août 2001 et la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières et peut effectuer des opérations connexes et compatibles avec cet objet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

Ses indicateurs sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

2. Principes et méthodes comptables :

Les principes et méthodes les plus significatifs, retenus pour la préparation des états financiers, se résument comme suit :

2.1 Immobilisations financières

Cette rubrique se compose essentiellement des placements à long terme.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance.

Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, donnent lieu à la constatation de provision. Les plus-values ne sont pas constatées.

2.2 Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique est constituée par les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que l'entreprise n'a pas l'intention de le conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Toutefois, le fait de détenir un tel placement pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, son classement parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaire, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme, afin de constater toute dépréciation éventuelle. Cette évaluation a été faite en utilisant le cours du 31 Mars 2022.

2.3 Cession des placements et des droits attachés

En cas de cession d'un placement, la différence entre la valeur comptable et le produit de la vente, net des charges, est portée en résultat.

2.4 Revenus des placements

Les revenus des placements englobent principalement les dividendes, et les intérêts. Ils sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

3. Faits marquants à la fin du 1^{er} Trimestre 2022 :

A la fin du 1^{er} trimestre 2022, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **Les revenus** ont baissée de **42%** en passant de **261** mille dinars au 31/03/2021, contre **151** mille dinars au 31/03/2022.
- **Les charges d'exploitation** ont atteint **65** mille dinars au 31/03/2022 contre **60** mille dinars au 31/03/2021 soit une hausse de **8,3%**.

4. Autres faits saillants à la fin du 1^{er} Trimestre 2022 :

- Des provisions ont été constituées pour dépréciation de titres pour **102** mille Dinars.
- Des reprises de provisions sur titres ont été constituées pour environ **45** mille Dinars.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs

Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

La Société Atelier du Meuble intérieurs publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022.

<i>En Kilo dinars</i>	1er Trimestre			Cumul au 31/03			2021
Désignation	2022	2021	var en %	2022	2021	var en %	
Revenus consolidés	6 237	6 920	-10%	6 237	6 920	-10%	23 347
Revenus SAM	5 404	6 271	-14%	5 404	6 271	28%	20 076
Local SAM	5 029	5 131	-2%	5 029	5 131	17%	17 560
Export SAM	248	610	-59%	248	610	324%	1 439
Assimilé à l'export SAM	127	530	-76%	127	530	231%	1 178
Production (en valeur) SAM	5 980	7 180	-17%	5 980	7 180	-17%	23 930
Investissement	177	80	121%	177	80	167%	1080
Investissement corporel et incorporel							
SAM	174	69	152%	174	69	154%	955
SMC	3	11	-73%	3	11	257%	75
Bureau Plus	0	0	0%	0	0	0	0
Talos	0	0	0%	0	0	525%	50
Structure de l'endettement	1 956	1 724	13%			5%	2130
Endettement à Long & Moyen Terme	1 032	1 260	-18%	1 032	1 260	-27%	1028
Emprunts à moins d'un an	524	464	213%	524	464	15%	702
Découvert & autres crédits CT	400	0	---	400	---	.-	400

- Le chiffre d'affaires consolidé réalisé au 1^{er} trimestre 2022 a connu une régression de 10% par rapport à 2021 pour s'établir à 6 237KDT, contre 6 920 KTD au 1^{er} trimestre 2021. La régression est due aux diverses conjoncture nationale et internationale.
- le marché a repris son rythme, L'année 2022 a commencé avec un carnet de commande exceptionnel de plus de 3 M de dinars avec des marchés conclus et ferme avec la, ATB, ETAP, Musée de l'ART,
- L'investissement cumulé au 1er trimestre de 2022 au niveau de SAM a connu une augmentation. Cette variation est prévue dans le business plan.
- Au niveau de l'endettement, le montant observé au 1^{er} trimestre 2022 est de 1 956 KDT. Cette dette est allouée principalement à l'ancienne acquisition, aménagement et installation technique de l'usine mitoyenne.
- Le Top management de la société entouré de son équipe demeure optimiste sur le rythme d'évolution des indicateurs d'activité pour la prochaine période de l'année 2022.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

Automobiles Réseau Tunisien et Services ARTES

Siège social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 - 1002 Tunis

La Société ARTES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2022.

(Exprimés en Dinars)

Désignation	1 ^{er} Trimestre 2022	1 ^{er} Trimestre 2021	Au 31/12/2021
Total des revenus	36 032 573	54 805 029	222 139 585
Coût d'achat des marchandises vendues	26 473 392	44 153 765	174 408 600
Charges financières	7 772	8 582	159 780
Produits financiers	1 190 243	539 347	13 759 518
Trésorerie nette	81 157 791	50 561 593	59 759 855
Délai moyen règlement fournisseurs	145	145	145
Masse salariale	1 315 632	1 317 504	5 609 707
Effectif moyen	153	162	160
Nombre des points de vente (agents et ateliers)	28	28	28
Surface totale des points de vente en M ² (compte non tenu des dépôts de stocks)	30 695	30 695	30 695

* Tous les indicateurs objet de la présente communication sont extraits des livres comptables de la société et arrêtés provisoirement à la date de cette publication.

Faits saillants

- Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2022 s'est élevé à 36,033 Millions de dinars contre 54,805 Millions de dinars au 31/03/2021, soit une diminution de 18,772 Millions de dinars qui correspond à 34,25 %.
- La société ARTES (Marques Renault/Dacia) a enregistré au cours du premier trimestre 2022, 865 immatriculations contre 1 497 unités pour la même période de 2021 soit une diminution de 42,22% (642véhicules).
- La trésorerie nette de la société ARTES a enregistré une augmentation de 30,596 Millions de Dinars par rapport à l'achèvement de l'année 2021 en passant de 50,561 Millions de dinars à 81,157 Millions de dinars au 31 mars 2022.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT-

Siège : Zone Industrielle, BP 19, Téboulba

La Société de Production Agricole Teboulba "SOPAT" publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au Premier Trimestre 2022.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS 1er TRIMÈSTRE 2022

Indicateurs	1 er Trimestre			Cumul au 31/03			Exercice 2021 *
	2022	2021	Var en %	2022	2021	Var en %	
- Production Viandes et dérivées (en tonne)	7 694	4 819	60%	7 694	4 819	60%	21 134
- Production Aliments composés (en tonne)	-	-	-	-	-	-	-
Total Production (en tonne)	7 694	4 819	60%	7 694	4 819	60%	21 134
- CA viandes local (en KDT)	33 218	28 093	18%	33 218	28 093	18%	126 646
- CA viandes Export (en KDT)	439	117	275%	439	117	275%	879
- CA Aliments composés et poussins (en KDT)	4 751	3 811	25%	4 751	3 811	25%	16 911
- Divers	211	216	-2%	211	216	-2%	984
Chiffre d'affaires (en KDT)	38 619	32 237	20%	38 619	32 237	20%	145 420
Investissements (en KDT)	682	910	-25%	682	910	-25%	6 862
Endettement LMT (en KDT)				11 270	11 354	-1%	11 898
Crédit de gestion (en KDT)				6 950	7 524	-8%	8 164

* Les données de 2021 sont provisoires et non encore auditées.

L'analyse des indicateurs d'activité trimestriels au 31 mars 2022 de la société SOPAT se présente comme suit :

PRODUCTION

- La production de viandes et dérivées s'élève à 7 694 tonnes avec une augmentation de 60% par rapport à la production réalisée au premier trimestre 2021.

CHIFFRE D'AFFAIRES

- Le chiffre d'affaires des ventes de viandes et dérivées du premier trimestre 2022 a enregistré une augmentation de 18 % par rapport à la même période de l'année précédente cette variation est due essentiellement à l'amélioration de la demande et des prix par rapport à la même période de l'exercice 2021.
- Le chiffre d'affaires des ventes d'aliments du premier trimestre 2022 a augmenté de 25 % par rapport à celui réalisé pendant la même période de l'année précédente.

ENDETTEMENT

- L'endettement à LMT de la SOPAT au 31/03/2022 a gardé le même niveau par rapport à celui du premier trimestre 2021.
- Les Crédits de Gestion bancaires ont connu une baisse de 8 % par rapport à ceux du premier trimestre 2021.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines -SOTRAPIL-

Siège social : Boulevard de la terre -Centre Urbain Nord -1003 Tunis -

La Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines - SOTRAPIL - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022.

	1 ^{er} trimestre 2022	1 ^{er} trimestre 2021	Cumul au 31/12/2021
1- Quantités transportées en M³ dont:	472 137	449 476	1 905 173
-Quantités transportées à travers le pipeline Bizerte-Radès	438 022	432 696	1 804 760
-Quantités transportées à travers le pipeline Jet A1 Radès-Tunis Carthage	34 115	16 781	100 414
2- Revenus du Transport par catégories (en Dinars)			
- Transport pipeline Bizerte-Radès	3 841 806	3 477 426	15 082 865
- Transport pipeline Jet A1 Radès-Tunis Carthage	265 071	124 177	780 216
- Transport par canalisations banales	131 407	129 809	541 428
- Frais de stockage	24 107	24 107	96 427
Total des revenus du transport (en Dinars)	4 262 390	3 755 519	16 500 936
3- Autres produits d'exploitation (en Dinars)			
- Solde de la position litrage (profit - perte)	695 873	441 686	1 496 691
- Autres	0	0	7 019
Total des autres produits d'exploitation (en Dinars)	695 873	441 686	1 503 710
4 - Total des produits d'exploitation (en Dinars)	4 958 263	4 197 204	18 004 646
5- Produits financiers (en Dinars)	1 023 836	762 980	3 002 919
6- Charges financières (en Dinars)	0	0	698
7- Total des charges d'exploitation (en Dinars) dont:	2 481 899	2 411 854	9 385 931
Charges du personnel	1 520 648	1 482 416	5 720 580
8- Autres charges d'exploitation (en Dinars)	288 140	267 330	1 078 684
- Solde négatif de la position litrage (profit - perte)	0	0	0

Les indicateurs provisoires sont élaborés partant des données relevées à travers les tableaux de bord de l'activité technique et de gestion de la société au cours de la période considérée. Ils font ressortir :

- ✓ Un total des quantités transportées au cours du premier trimestre de l'exercice 2022 à hauteur de 472.137 m³ contre 449.476 m³ transportés au cours de la même période de l'année écoulée soit une augmentation de l'ordre de 5,04% expliquée par l'augmentation du volume transporté via le pipeline multiproduits Bizerte-Radès de 1,23% et l'augmentation du volume transporté via le pipeline Jet A1 Radès-Tunis Carthage de l'ordre de 100,30%.
- ✓ Un total des revenus du transport à fin mars 2022 de l'ordre de 4.262.390 dinars contre 3.755.519 dinars à fin mars 2021 soit une augmentation de 13,50% expliquée par :

- L'augmentation des quantités transportées à fin mars 2022 de 5,04%,
 - La révision à la hausse à deux reprises, en date du 1er février 2022 et du 1er mars 2022, des tarifs de transport via le pipeline multi- produits Bizerte-Radès d'environ +3% respectivement.
- ✓ Un total des produits d'exploitation de l'ordre de 4.958.263 dinars à fin mars 2022 contre la somme de 4.197.204 dinars à fin mars 2021 soit une hausse de l'ordre de 18,13% expliquée essentiellement par la hausse des revenus du transport de 13,50% et la hausse des autres produits d'exploitation 57,55%.
- ✓ Un total des charges d'exploitation de l'ordre de 2.481.899 dinars contre 2.411.854 dinars à fin mars 2021 soit une hausse de 2,90%.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE-

Siège Social : Boulevard Beji Caid Essebsi-lot AFH-DC8, Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

La BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022.

Indicateurs d'activité 1er trimestre 2022	1 er trimestre 2022 (**)	1er trimestre 2021 (*)	VARIATION MARS 2022/2021		au 31/12/2021
			Montant	%	
Produits d'exploitation bancaire	28 371	28 773	-402	-1,4%	123 687
Intérêts (1)	19 595	19 984	-389	-1,9%	85 513
Commissions en produits (2)	6 843	5 951	892	15,0%	25 976
Gains nets sur opérations de change	123	1 371	-1 248	-91,0%	5 084
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	1 810	1 467	343	23,4%	7 114
Charges d'exploitation bancaire	16 263	14 085	2 178	15,5%	60 583
Intérêts encourus	15 502	13 787	1 715	12,4%	60 046
Commissions encourues	760	298	462	155,2%	537
Produit Net Bancaire	12 108	14 688	-2 580	-17,6%	63 104
Autres Produits d'exploitation	0	0	0		0
Charges opératoires	10 176	8 120	2 056	25,3%	50 625
Frais de personnel	8 093	5 825	2 268	38,9%	35 565
Charges générales	2 083	2 295	-212	-9,2%	15 060
Structure du portefeuille	138 039	116 643	21 396	18,3%	129 451
Portefeuille titre commercial	19 340	16 444	2 896	17,6%	19 339
Portefeuille titre d'investissement	118 699	100 199	18 500	18,5%	110 112
			0		
Encours nets de crédits	877 947	821 278	56 669	6,9%	853 363
Encours des dépôts	908 365	814 065	94 300	11,6%	871 455
Dépôts à vue	360 409	264 131	96 278	36,5%	293 054
Dépôts d'épargne	156 048	138 199	17 849	12,9%	161 306
Dépôts à terme	352 585	368 875	-16 290	-4,4%	368 566
Autres produits financiers	39 323	42 860	-3 537	-8,3%	48 529
Emprunts et ressources spéciales	105 506	83 524	21 982	26,3%	123 118
Encours lignes de crédits	29 496	23 372	6 124	26,2%	28 549
Frais financiers sur lignes de crédits	798	650	148	22,8%	637
Encours emprunts obligataires	72 199	58 246	13 953	24,0%	87 746
Frais financiers sur emprunts obligataires	3 013	1 256	1 757	139,9%	6 186
Capitaux propres	80 640	120 940	-40 300	-33,3%	88 178

* Données corrigées

** Données provisoires

(1) : Les commissions ayant le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "intérêts".

(2) : Les commissions n'ayant pas le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "commissions en produits".

I. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES POUR L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES

Les présents indicateurs sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 et N° 2001-12.

1.1 Comptabilisation des prêts M.L.T, CT, des biens donnés en leasing et les revenus y afférents

- Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages de fonds pour la valeur nominale. Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post-comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus. Les intérêts relatifs aux prêts classés (au sens de la circulaire BCT N° 91-24), parmi les actifs courants ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains, les actifs préoccupants ou parmi les actifs compromis, sont inscrits en actif soustractif sous le poste " agios réservés ". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

- Les crédits CT sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférés au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

-Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA et portés au poste créances sur la clientèle. Ils sont assimilés aux crédits selon l'approche économique et non patrimoniale.

1.2- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

1.3- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

1.4- Operations en devises

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément à la norme comptable relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires NC23.

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence.

II. PRINCIPALES EVOLUTIONS A FIN MARS 2022

L'activité de la BTE a enregistré au cours du premier trimestre 2022 une diminution de 0,402 million de dinars

(-1,4%) des produits d'exploitation bancaire par rapport au premier trimestre 2021, du fait de la baisse des gains nets sur opérations de change de 1,248 million de dinars, et des intérêts de 0,389 million de dinars. En revanche, les commissions ainsi que les revenus du portefeuille commercial et d'investissement ont respectivement affiché une hausse de 15% (0,892 million de dinars) et 23,4% (0,343 million de dinars).

Les charges financières sont passées de 14,085 millions de dinars à 16,263 millions de dinars à fin mars 2022 (+15,5%).

Par conséquent, le Produit net bancaire a enregistré à fin mars 2022 une baisse de -17,6% par rapport à fin mars 2021. Il a atteint 12,108 millions de dinars à fin mars 2022.

Le portefeuille titres a enregistré une augmentation de 21,396 millions de dinars (+18,3%).

L'encours nets des crédits s'est élevé à fin Mars 2022 à 877,947 millions de dinars contre 821,278 millions de dinars à fin Mars 2021 enregistrant ainsi une progression de 6,9% (+56,669 millions de dinars) résultant essentiellement de la hausse des crédits MLT aux particuliers de 36,025 millions de dinars (+10,3%), des crédits CT aux entreprises de 11,045 millions de dinars (+5,5%). En revanche, les crédits MLT aux Entreprises se sont stabilisés (-0,5%) pour se situer à 163,176 millions de dinars à fin Mars 2022 contre 163,952 millions de dinars à fin Mars 2021.

Les dépôts ont affiché une hausse de 94,300 millions de dinars, soit +11,6%.

Les dépôts à vue ont connu une augmentation de 96,278 millions de dinars (36,5%). Les dépôts à terme ont subi une baisse de 16,290 millions de dinars (-4,4%). Les certificats de dépôt sont passés de 19,5 millions de dinars à fin mars 2021 à 49,5 millions de dinars à fin mars 2022.

Les dépôts sous forme d'épargne se sont élevés à 156,048 millions de dinars enregistrant ainsi une évolution de 12,9% (+17,849 millions de dinars).

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ONE TECH HOLDING

16, Rue des entrepreneurs, Zone Industrielle Charguia II 2035 Ariana Tunis

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

TRIMESTRE 1/2022

Le groupe ONE TECH publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2022 (*)

Chiffres consolidés (en DT)	Performances du premier trimestre		Variations		Cumul de la période allant du 1er Janvier au 31 Mars (*)		Variations		Performance annuelle (**)
Désignation	T1-2022	T1-2021	en Valeur	V en %	2022	2021	en valeur	en %	Année 2021
Revenus	257 652 341	219 290 248	38 362 093	17,5%	257 652 341	219 290 248	38 362 093	17,5%	905 056 057
Ventes à l'export	226 037 217	184 647 646	41 389 571	22,4%	226 037 217	184 647 646	41 389 571	22,4%	775 562 359
Ventes locales	31 615 124	34 642 602	-3 027 478	-8,7%	31 615 124	34 642 602	-3 027 478	-8,7%	129 493 698
Production	248 361 088	224 624 523	23 736 566	10,6%	248 361 088	224 624 523	23 736 566	10,6%	935 795 962
Investissements	12 861 788	8 935 580	3 926 208	43,9%	12 861 788	8 935 580	3 926 208	43,9%	41 822 119
Investissements Corporels & incorporels	8 161 600	5 976 020	2 185 580	36,6%	8 161 600	5 976 020	2 185 580	36,6%	34 578 514
Investissements Financiers	4 700 188	2 959 560	1 740 628	58,8%	4 700 188	2 959 560	1 740 628	58,8%	7 243 605
Structure de l'endettement					158 566 768	137 955 690	20 611 079	14,9%	154 372 976
Endettement à long et moyen terme					83 244 131	89 167 044	-5 922 913	-6,6%	90 601 425
Endettement à court terme					75 322 637	48 788 646	26 533 992	54,4%	63 771 551

(*) Les valeurs sus-indiquées du premier trimestre de l'année 2022 ne sont pas auditées.

(**) Les données sont auditées et retraitées

Faits les plus marquants :

Évolution du chiffre d'affaires

La croissance de l'activité du groupe continue dans sa lancée au cours du premier trimestre de l'année 2022, One Tech a réalisé une forte performance au niveau de l'ensemble de ces pôles d'activité par rapport au premier trimestre de l'année 2021, enregistrant ainsi des revenus cumulés consolidés de 258 MTND, soit une progression de 17,5% par rapport à la même période de 2021, tirée principalement par les exportations qui augmentent de 22,4% ;

- Le chiffre d'affaires du pôle câble au premier trimestre 2022 s'est élevé à 129,5 Millions de dinars, en augmentation de 33,7% par rapport au premier trimestre 2021, cette variation provient essentiellement de l'export qui a augmenté de 49 % ;

- Le chiffre d'affaires du pôle mécatronique s'est élevé au premier trimestre 2022 à 119,2 Millions de dinars, en augmentation de 8,4% par rapport au premier trimestre de l'année dernière, et ce malgré la pénurie des semi-conducteurs et les difficultés logistiques qui touchent encore ce secteur d'activité.
- Compte tenu du carnet de commandes actuel les perspectives de croissance du pôle mécatronique restent intactes, eu égard au fait que l'ensemble des revenus projetés pour ce pôle en 2022 font déjà l'objet d'intentions de commandes.

Encore une fois, et malgré la crise de la pénurie de la matière première, qui continue à sévir, bien qu'avec un moindre impacte, les perturbations que connaît encore le transport international, et les conséquences du conflit ukrainien, One Tech démontre une grande capacité à contenir l'ensemble de ces risques.

Investissements et financement :

Le Groupe One Tech continue à engager des investissements à un rythme de plus en plus soutenu eu égard aux opportunités de croissance qui se présentent. Les investissements physiques ont ainsi atteint un niveau de 8,2 millions de dinars, en forte hausse par rapport à leur niveau du premier trimestre de l'année 2021, soit +37%.

Le plus gros de ces investissements reste toujours orientée vers l'amélioration de la qualité, l'introduction de nouvelles technologies, et le perfectionnement des systèmes d'information du groupe.

L'endettement global du groupe est resté quasiment stable par rapport à son niveau de fin d'année 2020, passant de 154 MTND à 158 MTND, avec une composante courte plus importante permettant de parfaire le financement de l'augmentation des besoins en fonds de roulement des différentes filiales du groupe.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique « S.P.D.I.T. SICAF »

Siège social : 5, Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis

La Société « SPDIT SICAF », publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022

Solde en DT			
<u>REVENUS</u>	<u>1er Trim 22</u>	<u>1er Trim 21</u>	<u>31/12/2021</u>
<u>Dividendes</u>	<u>15 913 203</u>	<u>13 918 945</u>	<u>17 200 021</u>
Dividendes des participations non cotées (1)	15 913 203	13 918 945	14 545 301
Dividendes des placements cotés			2 654 720
<u>Plus values de cessions (2)</u>	<u>409 605</u>	<u>5 125</u>	<u>1 199 568</u>
Plus values sur cession des autres participations non-cotées	409 285	4 835	1 175 686
Plus values sur cession des actions SICAV	320	290	17 056
Plus values sur cession des placements cotés			6 825
<u>Revenus des placements (3)</u>	<u>403 480</u>	<u>801 030</u>	<u>1 887 781</u>
<u>Autres produits d'exploitation</u>	<u>50 191</u>	<u>53 500</u>	<u>106 571</u>
<u>Reprises de provisions antérieures</u>	<u>480 883</u>	<u>65 618</u>	<u>95 362</u>
Reprise des provisions sur titres cotés en bourse (4)	480 883	65 618	95 362
Reprise des provisions sur titres de participations			
Reprise des provisions pour risques et charges			
<u>Commissions et charges assimilées</u>	<u>10 275</u>	<u>10 275</u>	<u>59 159</u>
<u>Moins values sur cessions de titres</u>			<u>7 175</u>
<u>Dotations aux provisions pour dépréciations de tit</u>	<u>55 824</u>	<u>334 682</u>	<u>1 733 707</u>
Dépréciation de titres cotés (4)	55 824	334 682	986 668
Dépréciation de titres de participations			747 039
<u>Dotations aux provisions pour risques et charges</u>			
<u>Immobilisations financières</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>23 557 980</u>
Participations Groupe	-	-	13 853 456
Participations Hors Groupe	-	-	2 941 000
Autres actions cotées	-	-	4 228 529
Emprunts Obligataires	-	-	2 500 000
Autres participations	-	-	34 995
<u>Placements et autres actifs financiers</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>31 882 958</u>
<u>Prises de participations de la période</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2 500 000</u>
<u>Cessions de participations de la période</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>614 750</u>
<u>Créances rattachées aux immobilisations financières</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 486</u>
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>26 435 645</u>
<u>Total des actifs</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>73 314 560</u>

Commentaire:

- (1) L'augmentation des dividendes servis par les filiales du groupe est à l'origine de l'amélioration.
- (2) Il s'agit de plus-values générées par les placements sous forme de pensions livrées.
- (3) Cette baisse s'explique par le changement au niveau de la stratégie de placement qui s'est orientée vers les pensions livrées.
- (4) La reprise de provision ainsi que la baisse des dotations découlent de la hausse des cours d'une partie de nos placements côtés.

(NB) L'élaboration des chiffres ci-dessus a été faite sur la base comptable de la société. Les chiffres au 31/12/2021 ont été approuvés par l'AGO tenue le 14 avril 2022.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**WIFAK INTERNATIONAL BANK**

Siège Social : Avenue Habib Bourguiba, Médénine 4100

WIFAK INTERNATIONAL BANK publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022.

En Milliers de Dinars

	Du 01/01/22 au 31/03/22	Du 01/01/21 au 31/03/21	Mar-22	Mar-21	Décembre -2021 Certifié	Variation
1- Produits d'exploitation bancaires	22 707	15 869	22 707	15 869	84 001	6 838
Marges et revenus assimilés	18 305	11 950	18 305	11 950	66 123	6 355
Commissions (en produits)	3 869	3 410	3 869	3 410	15 494	459
Revenus du portefeuille commercial & opérations financières	503	478	503	478	1 918	25
Revenus du portefeuille d'investissement	30	31	30	31	466	-1

2- Charges d'exploitation bancaires	9 476	7 408	9 476	7 408	34 321	2 068
Charges encourues et Charges assimilées	9 068	7 215	9 068	7 215	32 958	1 853
Commissions encourues	408	193	408	193	1 363	215
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0	0	0	0	0

3-Produit Net Bancaire	13 231	8 461	13 231	8 461	49 680	4 770
-------------------------------	---------------	--------------	---------------	--------------	---------------	--------------

4- Charges opératoires :	9 663	7 424	9 663	7 424	37 396	2 239
Frais de personnel	5 660	4 464	5 660	4 464	23 372	1 196
Charges générales d'exploitation	2 860	1 896	2 860	1 896	9 651	964
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	1 143	1 064	1 143	1 064	4 373	79

5- Structure du Portefeuille			17 175	21 901	17 295	-4 726
Portefeuille- titres commercial			44	40	44	4
Portefeuille- titres d'investissement			17 131	21 861	17 251	-4 730

6- Encours des financements à la clientèle			650 283	517 186	603 571	133 097
---	--	--	----------------	----------------	----------------	----------------

7- Encours des dépôts Dont :			616 864	525 999	629 479	90 865
Dépôt à vue			225 386	213 359	250 817	12 027
Tawfir			180 264	156 128	183 480	24 136
Comptes Istithmars			142 442	89 501	130 464	52 941

8- Dettes de Financements et Ressources Spéciales			56 478	40 910	56 879	15 568
9- Capitaux Propres*			154 928	153 166	149 585	1 762

*Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période 2022

I. ASPECTS ET METHODES COMPTABLES RETENUES :

1. Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels :

Les indicateurs d'activités trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

2. Méthodes comptables appliquées :

1) Règles de prise en compte des produits et charges :

Les produits et charges sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

2) Provisions sur créances de la clientèle.

La provision est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

3) Portefeuille titres d'investissement :

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation et des fonds gérés.

II. LES FAITS SAILLANTS AU 31/03/2022 :

Wifak International Bank a clôturé le premier trimestre 2022 avec les réalisations suivantes :

- Les produits d'exploitation bancaires ont enregistré une hausse de **+43.09%** par rapport à la même période de 2021.
- Les charges d'exploitation bancaires ont augmenté de **+27.92%** par rapport au 31 Mars 2021.
- Le PNB a enregistré une augmentation de **+4,7 MDT**, soit une hausse de **+56.38%** par rapport au 31 Mars 2021.
- Les encours des financements à la clientèle ont enregistré une augmentation de **+133.097 MDT**, soit une hausse de **+25.73%** par rapport au 31 Mars 2021.
- Les dépôts et avoirs de la clientèle ont enregistré une progression de **+17.27%** par rapport au 31 Mars 2021 soit une augmentation de **+90.8 MDT**.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 1^{er} trimestre de l'exercice 2022, pour tout placement sollicité après le 20/04/2022 et des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31/12/2021, pour tout placement sollicité après le 30/04/2022. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire Subordonné «BIAT SUBORDONNE 2022-1»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 03 juin 2020 a autorisé l'émission par la Banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant global maximum de 500 millions de dinars sur une période de trois ans et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie le 23 avril 2021, a décidé d'augmenter à 950 millions de dinars le montant global maximum, autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 03 juin 2020, pour l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés.

L'Assemblée Générale Ordinaire a aussi autorisé le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 16 mars 2022, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné par Appel Public à l'Epargne, au courant du deuxième trimestre de l'exercice 2022, d'un montant de 150 MD susceptible d'être porté à 200MD.

Le Conseil d'Administration a également délégué les pleins pouvoirs au Directeur Général de la Banque pour procéder à l'émission de cet emprunt et en arrêter les conditions et modalités en fonction des conditions du marché.

Usant de ces pouvoirs, le Directeur Général de la banque a décidé l'émission d'un emprunt obligataire subordonné « BIAT Subordonné 2022-1 » d'un montant de 150 MD susceptible d'être porté à 200 MD par Appel Public à l'Epargne selon les conditions suivantes :

- Catégorie **A** : **5 ans**, taux fixe **8,75%** brut l'an et/ou taux variable **TMM+2,55%** brut l'an ; exclusivement réservée aux personnes physiques pour un montant global maximum de 40 000 000 DT (400 000 obligations subordonnées).
- Catégorie **B** : **5 ans**, taux fixe **8,75%** brut l'an et/ou taux variable **TMM+2,55%** brut l'an ;
- Catégorie **C** : **5 ans in fine**, taux fixe **9,15%** brut l'an et/ou taux variable **TMM+2,95%** brut l'an ;
- Catégorie **D** : **7 ans dont 2 années de grâce**, taux fixe **9,20%** brut l'an et/ou taux variable **TMM+3,00%** brut l'an ;
- Catégorie **E** : **7 ans in fine**, taux fixe **9,45%** brut l'an et/ou taux variable **TMM+3,25%** brut l'an ;
- Catégorie **F** : **10 ans dont 5 années de grâce**, taux fixe **9,60%** brut l'an et/ou taux variable **TMM+3,35%** brut l'an ;

- Catégorie **G : 10 ans in fine**, taux fixe **9,70%** brut l'an et/ou taux variable **TMM+3,45%** brut l'an.

Pour la catégorie A : Amortissement anticipé par rachat en Bourse :

L'émetteur s'engage unilatéralement à racheter les obligations subordonnées détenues par les souscripteurs initiaux de la catégorie A, exclusivement dédiée aux personnes physiques, désirant céder leurs titres en Bourse et ce, après une durée minimale de détention de 2 ans et dans un délai de quinze jours (10 séances de Bourse) à compter du jour d'introduction de l'ordre de vente sur le système de cotation en Bourse.

Ces opérations de rachat étant sans incidence sur le calendrier normal de l'amortissement des obligations subordonnées restant en circulation.

Les obligations subordonnées ainsi rachetées seront annulées conformément à la législation en vigueur. L'Émetteur sera libéré de toute obligation subordonnée relative aux titres annulés.

Le nombre d'obligations subordonnées maximum de rachat par la banque est de 400 000 obligations subordonnées. Les prix pied de coupon de rachat seront déterminés de manière à garantir aux souscripteurs des taux de rendement fixés en fonction de la période de détention des obligations subordonnées. Les taux garantis sont détaillés dans le tableau suivant :

Durée de détention	Cat A – Taux Fixe	Cat A – Taux Variable
≥ 2 ans et < 3 ans	7,4%	TMM + 1,2%
≥ 3 ans et < 4 ans	7,8%	TMM + 1,6%
≥ 4 ans et < 5 ans	8,2%	TMM + 2%

L'émetteur s'engage à publier aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT un avis portant sur le nombre d'obligations subordonnées rachetées et le nombre d'obligations subordonnées restant en circulation ainsi que les tableaux d'amortissements modifiés après chaque opération de rachat.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant :

L'emprunt obligataire subordonné « BIAT Subordonné 2022-1 » est d'un montant de 150 000 000 dinars, divisé en 1 500 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars, susceptible d'être porté à 200 000 000 dinars, divisé en 2 000 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **06/04/2022** et clôturées sans préavis au plus tard le **03/06/2022**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (200 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 2 000 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 150 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **03/06/2022**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 150 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **03/06/2022**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **06/07/2022** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **06/04/2022** aux guichets de la **BIAT**, 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis et aux guichets de **Tunisie Valeurs**, intermédiaire en Bourse Immeuble INTEGRA, Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène.

But de l'émission

Le but de cet emprunt est de permettre à la BIAT de renforcer ses quasi-fonds propres et d'améliorer, par conséquent, ses ratios de solvabilité et de concentration des risques et ce, conformément aux règles prudentielles énoncées par la Banque Centrale de Tunisie.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt :** «BIAT SUBORDONNE 2022-1»
- **La législation sous laquelle les titres sont créés :** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations.
Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance)
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites, délivrée par l'intermédiaire en bourse TUNISIE VALEURS.
L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **03/06/2022**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **03/06/2022** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**
 - **Taux fixe :** Taux annuel brut de **8,75%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
 - **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,55%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 255 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

- ***Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans :***

- ***Taux fixe :*** Taux annuel brut de **8,75%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- ***Taux variable :*** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,55%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 255 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

- ***Pour la catégorie C d'une durée de 5 ans in fine :***

- ***Taux fixe :*** Taux annuel brut de **9,15%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- ***Taux variable :*** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,95%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 295 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

- ***Pour la catégorie D d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :***

- ***Taux fixe :*** Taux annuel brut de **9,20%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- ***Taux variable :*** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+3,00%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

- ***Pour la catégorie E d'une durée de 7 ans in fine :***

- ***Taux fixe :*** Taux annuel brut de **9,45%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- ***Taux variable :*** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+3,25%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 325 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

- ***Pour la catégorie F d'une durée de 10 ans dont 5 années de grâce :***

- ***Taux fixe :*** Taux annuel brut de **9,60%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- ***Taux variable :*** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+3,35%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 335 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

- ***Pour la catégorie G d'une durée de 10 ans in fine :***

- ***Taux fixe :*** Taux annuel brut de **9,70%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+3,45%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 345 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

Amortissement-remboursement :

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories **A** et **B** feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commencera à partir de la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories **C**, **E** et **G** feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie **D** feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation à partir de la troisième année.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie **F** feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation à partir de la sixième année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **03/06/2027** pour les catégories **A**, **B** et **C**, le **03/06/2029** pour les catégories **D** et **E** et le **03/06/2032** pour les catégories **F** et **G**.

Pour la catégorie A : Amortissement anticipé par rachat en Bourse

L'émetteur s'engage unilatéralement à racheter les obligations subordonnées détenues par les souscripteurs initiaux de la catégorie A, exclusivement dédiée aux personnes physiques, désirant céder leurs titres en Bourse et ce, après une durée minimale de détention de 2 ans et dans un délai de quinze jours (10 séances de Bourse) à compter du jour d'introduction de l'ordre de vente sur le système de cotation en Bourse.

Ces opérations de rachat étant sans incidence sur le calendrier normal de l'amortissement des obligations subordonnées restant en circulation.

Les obligations subordonnées ainsi rachetées seront annulées conformément à la législation en vigueur.

L'émetteur sera libéré de toute obligation subordonnée relative aux titres annulés.

Le nombre d'obligations subordonnées maximum de rachat par la banque est de 400 000 obligations subordonnées. Les prix pied de coupon de rachat seront déterminés de manière à garantir aux souscripteurs des taux de rendement fixés en fonction de la période de détention des obligations subordonnées. Les taux garantis sont détaillés dans le tableau suivant :

Durée de détention	Cat A – Taux Fixe	Cat A – Taux Variable
≥ 2 ans et < 3 ans	7.4%	TMM + 1.2%
≥ 3 ans et < 4 ans	7.8%	TMM + 1.6%
≥ 4 ans et < 5 ans	8.2%	TMM + 2%

L'émetteur s'engage à publier aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT un avis portant sur le nombre d'obligations subordonnées rachetées et le nombre d'obligations subordonnées restant en circulation ainsi que les tableaux d'amortissements modifiés après chaque opération de rachat.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Paie ment :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital seront effectués à terme échu le **03 juin** de chaque année.

Pour les catégories A et B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **03/06/2023** et le premier remboursement en capital aura lieu le **03/06/2023**.

Pour la catégorie C, le premier paiement en intérêts aura lieu le **03/06/2023** et le remboursement total en capital aura lieu le **03/06/2027**.

Pour la catégorie D, le premier paiement en intérêts aura lieu le **03/06/2023** et le premier remboursement en capital aura lieu le **03/06/2025**.

Pour la catégorie E, le premier paiement en intérêts aura lieu le **03/06/2023** et le remboursement total en capital aura lieu le **03/06/2029**.

Pour la catégorie F, le premier paiement en intérêts aura lieu le **03/06/2023** et le premier remboursement en capital aura lieu le **03/06/2028**.

Pour la catégorie G, le premier paiement en intérêts aura lieu le **03/06/2023** et le remboursement total en capital aura lieu le **03/06/2032**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Par catégorie ce taux est de :

- Catégorie A : 8,75% brut l'an
- Catégorie B : 8,75% brut l'an
- Catégorie C : 9,15% brut l'an
- Catégorie D : 9,20% brut l'an
- Catégorie E : 9,45% brut l'an
- Catégorie F : 9,60% brut l'an
- Catégorie G : 9,70% brut l'an

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de février 2022 à titre indicatif, qui est égale à 6,248% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,798% pour la catégorie A et B, de 9,198% pour la catégorie C, 9,248% pour la catégorie D, 9,498% pour la catégorie E, 9,598% pour la catégorie F, et 9,698% pour la catégorie G.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de :

- 2,55% pour la catégorie A et B
- 2,95%, pour la catégorie C
- 3,00% pour la catégorie D
- 3,25% pour la catégorie E
- 3,35% pour la catégorie F
- 3,45%, pour la catégorie G

et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale :**

Les obligations du présent emprunt obligataire subordonné sont émises selon 7 catégories :

- Catégorie A : 5 ans ;
- Catégorie B : 5 ans ;
- Catégorie C : 5 ans in fine
- Catégorie D : 7 ans dont 2 années de grâce ;
- Catégorie E : 7 ans in fine ;
- Catégorie F : 10 ans dont 5 années de grâce ;
- Catégorie G : 10 ans in fine.

- **Durée de vie moyenne :**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Par catégorie, cette durée est de :

- Catégorie A : 3 ans ;
- Catégorie B : 3 ans ;
- Catégorie C : 5 ans.
- Catégorie D : 5 ans ;
- Catégorie E : 7 ans ;
- Catégorie F : 8 ans ;
- Catégorie G : 10 ans.

- **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

Par catégorie, la duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de :

- Catégorie A : 2,697 années ;
- Catégorie B : 2,697 années ;
- Catégorie C : 4,229 années.
- Catégorie D : 4,166 années ;
- Catégorie E : 5,426 années ;
- Catégorie F : 5,887 années ;
- Catégorie G : 6,828 années.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang :

- **Rang de créance :**

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 25/03/2022 sous le n°22-004. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt subordonné ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la banque :

La BIAT est notée **Caa 1** à long terme avec perspectives négatives pour les dépôts en monnaie locales et en devises et **B3** à long terme pour le risque de contrepartie en monnaie locale et en devise, en date du 24/11/2021 par l'agence de notation Moody's.

Notation de l'emprunt :

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné « BIAT Subordonné 2022-1 » est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **06/04/2022** aux guichets de la **BIAT**, 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis et aux guichets de **Tunisie Valeurs**, intermédiaire en Bourse Immeuble INTEGRA, Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales. En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par l'article 52 c du code de l'IRPP et de l'IS, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur. Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « BIAT Subordonné 2022-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Il n'existe pas d'emprunt obligataire émis par la BIAT coté sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la BIAT s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt obligataire subordonné « **BIAT Subordonné 2022-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

La BIAT s'engage dès la clôture de l'emprunt obligataire subordonné « **BIAT Subordonné 2022-1** » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- ***Nature du titre :***

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que définie dans le paragraphe « Rang de créance »**)

- ***Qualité de crédit de l'émetteur :***

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- ***Le marché secondaire :***

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné:

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux du fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 25/03/2022 sous le numéro 22-1074, du document de référence « BIAT 2022 » enregistré par le CMF en date du 25/03/2022 sous le n°22-004, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2022 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/04/2022 et des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31/12/2021, pour tout placement sollicité après le 30/04/2022.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de la BIAT, siège 70-72, avenue Habib Bourguiba - Tunis, Tunisie valeurs, Immeuble INTEGRA, Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les indicateurs d'activités relatifs au premier trimestre 2022 et les états financiers arrêtés au 31/12/2021 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20/04/2022 et le 30/04/2022.

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION							
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION							
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92		208,788	212,130	212,232
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07		143,113	145,654	145,714
3	UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99		119,334	121,163	121,181
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17		128,525	130,842	130,875
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		124,675	126,579	126,598
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		124,360	126,663	126,684
7	FINA O SICAV	FINA CORP	11/02/08		119,831	121,634	121,652
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		48,476	49,077	49,083
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		34,865	35,401	35,405
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09		118,444	120,465	120,491
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE							
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		18,458	18,746	18,749
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		130,231	131,342	131,351
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08		1,194	1,233	1,233
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		125,198	127,372	127,478
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		12,212	12,377	12,379
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		175,986	179,001	179,029
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07		12,097	12,255	12,256
18	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		100,085	101,924	101,971
19	ATTJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTJARI GESTION	23/08/21		102,185	104,057	104,075
20	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE***	BNA CAPITAUX	03/04/07		14,495	14,587	14,589
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE							
21	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		1,952	1,984	1,988
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION							
22	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93		65,900	66,655	66,664
23	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94		139,219	137,586	137,450
24	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01		109,364	104,706	104,446
25	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		111,243	113,051	113,069
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE							
26	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		139,028	140,546	140,376
27	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		533,143	538,173	537,690
28	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		137,906	137,508	137,445
29	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		176,092	179,643	180,051
30	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10		98,227	98,865	99,174
31	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11		131,857	132,573	132,720
32	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		167,720	164,095	163,537
33	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		149,704	144,775	144,278
34	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07		23,129	22,636	22,619
35	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16		92,104	94,615	94,826
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE							
36	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2242,121	2266,823	2274,001
37	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08		127,962	133,057	135,141
38	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		216,057	216,686	217,788
39	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		2,980	2,923	2,927
40	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		2,679	2,646	2,651
41	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		65,250	64,024	63,694
42	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,336	1,352	1,353
43	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,229	1,224	1,222
44	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,200	1,199	1,197
45	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15		106,676	105,073	105,234
46	AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08		En liquidation	En liquidation	En liquidation
47	FCP MOUASSASSET	AFC	17/04/17		1187,879	1139,807	1146,146
48	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		12,972	12,679	12,732
49	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17		10,355	10,341	10,396
50	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21		11,433	12,265	12,308
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION							
51	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00		88,113	88,273	87,926
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE							
52	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,288	1,259	1,254

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
53 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,644	111,032	111,047	
54 AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	101,621	102,903	102,914	
55 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	14/09/21	5,309	107,869	109,642	109,658	
56 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	105,079	106,815	106,832	
57 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,086	109,251	109,311	
58 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,883	111,614	111,635	
59 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNB CAPITALAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,472	108,152	108,169	
60 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/05/21	4,821	103,512	105,082	105,097	
61 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21	2,630	103,245	103,645	103,645	
62 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,099	108,850	108,866	
63 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,109	111,048	111,069	
64 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	106,026	107,299	107,312	
65 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	105,277	106,502	106,514	
66 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/22	4,879	105,388	102,210	102,247	
67 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,652	106,305	106,319	
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,146	105,764	105,780	
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,957	108,013	108,026	
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,691	106,401	106,424	
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	102,939	104,538	104,595	
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	31/05/21	4,222	107,582	109,052	109,064	
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,256	104,513	104,525	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	109,904	111,414	111,427	
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	106,205	108,227	108,326	
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	108,972	110,872	110,892	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
77 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,053	113,046	113,283	
SICAV MIXTES								
78 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	66,230	64,155	64,031	
79 SICAV BNA	BNB CAPITALAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	99,498	99,155	98,856	
80 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,119	18,212	18,217	
81 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/22	14,327	289,132	279,856	279,821	
82 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	2272,799	2220,357	2225,106	
83 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	70,374	70,931	70,996	
84 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	55,762	56,453	56,443	
85 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	106,784	107,163	107,173	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
86 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,901	11,600	11,592	
87 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	15,054	15,860	15,806	
88 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,964	15,964	15,898	
89 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	14,003	14,142	14,092	
90 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,701	8,988	8,984	
91 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	101,175	103,946	103,592	
92 FCP AL IMITEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	79,110	82,408	82,692	
93 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	80,317	86,612	86,868	
94 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	101,183	103,910	104,027	
95 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	19/04/22	1,722	93,645	91,899	91,505	
96 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,316	10,317	10,100	
97 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	07/03/22	3,856	99,459	95,427	95,397	
98 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/21	1,001	153,044	147,129	146,689	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
99 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21	0,523	103,493	101,974	101,716	
100 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	118,376	120,732	121,309	
101 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	119,753	120,161	121,288	
102 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	186,219	181,656	182,103	
103 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	172,970	170,456	170,695	
104 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	168,703	167,372	167,544	
105 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	22,411	22,020	22,099	
106 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	141,096	142,114	141,425	
107 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	157,511	160,388	159,816	
108 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5236,915	5233,503	
109 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
110 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	02/06/21	1,594	89,960	91,143	91,416	
111 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	31/05/21	105,254	4559,325	4577,781	4595,025	
112 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/04/22	0,321	10,240	10,081	10,099	
113 FCP SECURITE	BNB CAPITALAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	168,487	169,617	170,092	
114 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	24/05/21	106,138	10967,515	10993,214	11036,746	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
115 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	124,018	123,612	123,625	
* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie								
** FCP en liquidation anticipée								
*** Initialement dénommé BNAC PROGRÈS FCP								

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la « Société Tunisienne d'Automobile -STA - » et l'ouverture au public du fonds commun de placement à risque bénéficiant d'une procédure allégée « FCPR MOURAFIK II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE*

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE

Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

DERNIERE MISE A JOUR DU 17/03/2022

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Chargaia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Chargaia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Chargaia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
42. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Chargaia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Chargaia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Chargaia 1-1080 Tunis-	71 809 222
46. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
47. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Chargaia I -1080 Tunis-	71 189 200
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
52. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
53. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
54. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
55. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
56. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
57. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
58. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
59. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
60. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
61. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Chargaia II -2035 Tunis-	71 940 389
62. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
63. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400

67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
68.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
69. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
70. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
71. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
72. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
73.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
79. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
80. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
81. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. BTK Leasing	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420

22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
39. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
41. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
43. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
44. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
56. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844

59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac Il-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac Il-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac Il-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac Il- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac Il- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -	Carré de l'Or -Les jardins du Lac Il- Les Berges du Lac -1053

				AFC-	Tunis
49	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
50	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
51	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
57	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
58	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
63	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
64	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
69	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

74	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
76	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
81	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
82	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
83	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
84	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
85	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
86	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
87	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
91	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
92	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
93	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
96	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
98	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
99	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène

101	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
104	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
105	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
106	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
108	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
109	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
110	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
111	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
112	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
113	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
115	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis

23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

FCP MOUASSASSETT

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 Décembre 2021

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de la société de gestion « Arab Financial Consultants », nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds Commun de Placements « **FCP MOUASSASSETT** » (le « Fonds »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers présentent :

Un actif net s'élevant à.....	5 910 950 TND
Un résultat d'exploitation s'élevant à	91 518 TND
Un résultat net bénéficiaire de	161 545 TND

A notre avis, les états financiers du Fonds Commun de Placements « **FCP MOUASSASSETT** » sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Fonds Commun de Placements au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds Commun de Placements conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration de la société de gestion du Fonds Commun de Placements. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Fonds Commun de Placements dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration du gestionnaire du Fonds Commun de Placement est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds Commun de Placements à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe à la direction de surveiller le processus d'information financière du Fonds Commun de Placements.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Dans le cadre de notre audit, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs, l'examen de la composition de l'actif net de FCP MOUASSASSET, pour l'exercice 2021, nous a permis de relever le non-respect du ratio des valeurs mobilières fixé 80% de l'actif tel que prévu par l'article 2 du décret N°2001-2278 du 25 septembre 2001 et complété par le décret 2002-1727 du 29 juillet 2002 portant application des dispositions de l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Tunis, le 25 février 2022
Le Commissaire aux comptes
Mahmoud ZAHAF

ETATS FINANCIERS ANNUELS
BILAN
ARRETE AU 31/12/2021
(Exprimé en dinars)

<u>ACTIF</u>	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES		
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	4 457 826	4 423 342
b- Obligations et valeurs assimilées	214 664	125 810
AC2- Placements monétaires et disponibilités		
a- Placements monétaires	0	0
b- Disponibilités	1 448 111	955 296
AC3- Créances d'exploitation	1 954	279 819
AC4- Autres actifs	0	0
TOTAL ACTIF	6 122 555	5 784 268
<u>PASSIF</u>		
PA1- Opérateurs créditeurs	20 079	22 180
PA2- Autres créditeurs divers	191 526	12 683
TOTAL PASSIF	211 605	34 863
<u>ACTIF NET</u>		
CP1- Capital	5 819 432	5 698 321
CP2- Sommes distribuables		
Sommes distribuables des exercices		
a- antérieurs	0	0
b- Sommes distribuables de l'exercice	91 518	51 084
ACTIF NET	5 910 950	5 749 405
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	6 122 555	5 784 268

ETATS FINANCIERS ANNUELS

ETAT DE RESULTAT

ARRETE AU 31/12/2021

(Exprimé en dinars)

	<u>Du 01/01/2021</u> <u>Au31/12/2021</u>	<u>Du 01/01/2020</u> <u>Au31/12/2020</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres		
a- Dividendes	176 448	112 586
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	9 557	19 955
PR 2- Revenus des placements monétaires	28 856	27 923
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	214 861	160 464
CH 1- Charges de gestion des placements	109 960	98 887
REVENU NET DES PLACEMENTS	104 902	61 577
CH 2- Autres charges	13 383	10 493
RESULTAT D'EXPLOITATION	91 518	51 084
PR 5- Régularisations du résultat d'exploitation	0	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	91 518	51 084
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0	0
Variation des plus (ou moins) - valeurs potentielles sur titres	-180 273	-254 500
Plus (ou moins) valeurs réalisées - sur cession des titres	270 782	256 749
- Frais de négociation de titres	-20 482	-15 071
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	161 545	38 262

ETATS FINANCIERS ANNUELS
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
ARRETE AU 31/12/2021
(Exprimé en dinars)

	<u>Du 01/01/2021</u> <u>Au31/12/2021</u>	<u>Du 01/01/2020</u> <u>Au31/12/2020</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u> <u>RESULTANT</u> <u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
a- Résultat d 'Exploitation	91 518	51 084
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-180 273	-254 500
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	270 782	256 749
d- Frais de négociation de titres	-20 482	-15 071
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>		
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		
a- Souscriptions		
– Capital	115 300	163 339
– Régularisation des sommes non distribuables	1 832	1 799
– Régularisation des sommes distribuables	838	896
b- Rachats		
– Capital	-115 300	-163 339
– Régularisation des sommes non distribuables	-1 832	-1 799
– Régularisation des sommes distribuables	-838	-896
VARIATION DE L'ACTIF NET	161 545	38 262
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
a- en début d'exercice	5 749 405	5 711 143
b- en fin d'exercice	5 910 950	5 749 405
AN 5- <u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a- en début d'exercice	5 000	5 000
b- en fin d'exercice	5 000	5 000
VALEUR LIQUIDATIVE	1 182,190	1 149,881
AN6- TAUX DE RENDEMENT	2,81%	0,67%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS

Arrêtés au 31 décembre 2021

1. Présentation générale du FCP MOUASSASSETT

FCP MOUASSASSETT est un Fonds Commun de Placement de catégorie mixte de capitalisation, dédié principalement aux institutionnels, et régi par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001. Il a obtenu l'agrément du CMF N°65-2016 en date du 28 Décembre 2016.

Le Fonds a pour objet unique la constitution et la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Conformément à l'article 12 du code des OPC, le fonds a été constitué pour un capital de 100 000 Dinars divisé en 100 parts de 1000 Dinars chacune souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.

2. Référentiel comptable

Les états financiers du Fonds Commun de Placements ont été arrêtés au 31 décembre 2021 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

En vertu de l'article 7 du règlement intérieur du « **FCP MOUASSASSETT** » l'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Par exception, le premier exercice comprend toutes les opérations effectuées depuis la date de la constitution jusqu'au 31 décembre 2017.

3. Principes comptables appliqués

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 Evaluation des placements en Actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2021 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative au 31/12/2021.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

3.3 Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/12/2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du fonds figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements Cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

AC1- Portefeuille titres :

a. Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2021	% de l'Actif Net
Actions	706 601	4 302 791	4 207 749	71,19%
ASSURANCE MAGHREBIA	5 600	312 647	357 744	6,05%
ASSAD	200 000	536 130	331 400	5,61%
ATB	50 000	197 757	114 500	1,94%
ATL	90 000	182 102	163 800	2,77%
BIAT	4 500	262 235	266 508	4,51%
CARTHAGE CEMENT	30 000	50 067	39 630	0,67%
CEREALIS	12 676	108 000	114 097	1,93%
CIMENTS DE BIZERTE	38 500	81 074	83 930	1,42%
DELICE HOLDING	17 000	250 393	253 980	4,30%
EUROCYCLE	4 000	72 902	128 247	2,17%
LANDOR	37 957	298 597	334 022	5,65%
MONOPRIX	25 126	155 873	115 404	1,95%
OTH	39 250	328 402	340 337	5,76%
POULINA GROUP HOLDING	6 066	74 454	69 104	1,17%
SAH	50 000	592 022	556 400	9,41%
SFBT	4 000	51 222	72 836	1,23%
SMART	6 242	167 292	167 030	2,83%
SOTUVER	24 500	155 131	178 654	3,02%
STAR	2 184	244 446	266 426	4,51%
TPR	59 000	182 044	253 700	4,29%
Titres OPCVM		246 013	250 077	4,23%
FCP SALAMETT PLUS	6 104	71 207	73 840	1,25%
FCP SALAMETT CAP	7 500	138 435	138 435	2,34%
FCP IRADETT 50	3 190	36 371	37 802	0,64%
Total		4 548 804	4 457 826	75,42%

b. Obligations et valeurs assimilées

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% de l'Actif Net
UIB 2009/1	5 000	200 000	204 308	3,46%
BNA SUB 2017/1	500	10 000	10 356	0,18%
Total		210 000	214 664	3,63%

Les mouvements du portefeuille-titres de FCP MOUASSASSETT :

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le portefeuille-titres du fonds commun de placements « FCP MOUASSASSETT », se détaillent comme suit :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus	+/-value latentes	Valeur au 31/12	+/-value réalisées
Solde au 31-12-2020	4 454 047	5 810	89 295	4 549 152	
<u>Acquisition de l'exercice</u>					
Actions	3 387 594			3 387 594	
Emprunt de société	225 000			225 000	
TITRES OPCVM	188 408			188 408	
<u>Remboursement et Cession de l'exercice</u>					
Cession Actions	-3 187 099			-3 187 099	271 022
Remboursement Emprunt de société	-135 000			-135 000	
Cession Emprunts de société	0			0	
Cession titres OPCVM	-174 145			-174 145	-240
Variation des intérêts courus		-1 146		-1 146	
Variation des +/- values potentielles			-180 273	-180 273	
Solde au 31-12-2021	4 758 804	4 664	-90 978	4 672 490	270 782

AC2- les placements monétaires et disponibilités**Les disponibilités**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021, à **1 448 111** Dinars et représentant les avoirs en banque et la rémunération revenant au compte bancaire.

AC3- Créances d'exploitation

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Dénouement Vente Actions	1 954	279 819
Total	1 954	279 819

PA1- Opérateurs créditeurs

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Rémunération fixe à payer au gestionnaire	9 434	2 168
Rémunération à payer au dépositaire	10 645	20 012
Total	20 079	22 180

PA2- Autres créditeurs divers

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Redevance du CMF	471	439
Honoraires CAC	4 928	3 918
Sommes à verser sur achats des actions	185 255	6 883
Retenue à la source	756	1 088
Frais de négociations	116	355
Total	191 526	12 683

CP1- Capital

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
<u>Capital début de l'exercice</u>		
Montant	5 698 321	5 537 298
Nombre de titres	5 000	5 000
Nombre de porteurs de parts	18	18
<u>Souscriptions réalisées</u>		
Montant	115 300	163 339
Nombre de titres émis	244	143
Nombre de porteurs de parts entrants	17	6
<u>Rachats effectués</u>		
Montant	-115 300	-163 339
Nombre de titres rachetés	244	143
Nombre de porteurs de parts sortants	11	6
<u>Autres effets s/capital</u>		
Sommes distribuables de l'exercice antérieur	51 084	173 845
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	270 782	256 749
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-180 273	-254 500
Frais de négociation de titres	-20 482	-15 071
<u>Capital fin de l'exercice</u>		
Montant	5 819 432	5 698 321
Nombre de titres	5 000	5 000
Nombre de porteurs de parts	24	18

CP2- Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice augmenté des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat des parts.

Le solde de ce poste au 31 décembre 2021 se détaille ainsi :

Résultat distribuable de l'exercice	91 518
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice	0
SOMMES DISTRIBUTABLES	91 518

PR1- Revenus du portefeuille titres

Désignation	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Revenus des actions	170 211	69 207
Revenus des titres OPCVM	6 238	43 379
Revenus des obligations	9 557	19 955
TOTAL	186 006	132 541

PR2- Les revenus de placements monétaires

Désignation	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Revenus du compte Bancaire	28 856	27 923
TOTAL	28 856	27 923

CH1- Charges de gestion des placements

Désignation	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Rémunération du gestionnaire	99 314	89 036
Rémunération du dépositaire	10 645	9 851
TOTAL	109 960	98 887

CH2- Autres charges

Désignation	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Redevance CMF	5 961	5 517
Rémunération commissaire aux comptes	7 354	4 941
Charges Diverses	68	35
TOTAL	13 383	10 493

5. Autres informations

5-1 Données par part

	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
· Revenus des placements	42,972	32,093	52,422	42,463	12,440
· Charges de gestion des placements	-21,992	-19,777	-15,196	-25,669	-5,682
Revenu net des placements	20,980	12,315	37,226	16,794	6,758
· Autres charges d'exploitation	-2,677	-2,099	-2,457	-2,893	-0,748
Résultat d'exploitation (1)	18,304	10,217	34,769	13,901	6,010
· Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Sommes distribuables de l'exercice	18,304	10,217	34,769	13,901	6,010
□ Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
· Variation des plus ou moins-values potentielles/Titres	-36,055	-50,900	1,519	34,700	32,540
· Plus ou moins-values réalisées sur cession titres	54,156	51,350	-8,786	34,297	0,000
· Frais de négociation de titres	-4,096	-3,014	-1,531	-3,441	-1,750
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	14,005	-2,564	-8,798	65,556	30,790
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	32,309	7,652	25,971	79,457	36,800
· Résultat non distribuable de l'exercice	14,005	-2,564	-8,798	65,556	30,790
· Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
· Sommes non distribuables de l'exercice	14,005	-2,564	-8,798	65,556	30,790
Nombre de parts	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Valeur liquidative	1 182,190	1 149,881	1 142,229	1 116,258	1 036,800

5-2 Ratios de gestion des placements

	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
· Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,85%	1,80%	1,34%	2,26%	0,57%
· Autres charges d'exploitation / actif net moyen	0,22%	0,19%	0,22%	0,26%	0,07%
· Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	1,54%	0,93%	3,06%	1,23%	0,60%
	5 954 889	5 497 670	5 689 076	5 671 735	5 013 478

5-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion du fonds est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,5% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.

En plus de cette commission, une commission de surperformance sera prélevée par le gestionnaire au bout de la cinquième année si FCP MOUASSASSETT réalise un rendement sur cinq ans supérieurs à 33,82% (6% par an), qui est égale à 15% HT calculée sur la base du différentiel entre le taux de rendement sur 5 ans réalisé et le taux de rendement minimum exigé de 33,82%.

La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB. En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,15% HT calculé sur la base de l'actif net quotidien.

MAC HORIZON 2022 FCP

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « MAC HORIZON 2022 FCP » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de D : 15.716.536, un actif net de D : 15.630.266 et un déficit de D : 771.633.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement « MAC HORIZON 2022 FCP », au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphes d'observation

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de l'exercice, 83,68% du total des actifs, dépassant ainsi le seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Par conséquent les placements monétaires et les disponibilités ne représentent que 16,28% du total des actifs, se situant au-dessous du seuil 20% par l'article 2 sus-indiqué
- Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par le fonds « MAC HORIZON 2022 FCP » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes.
Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité de la poursuite de l'activité du fonds, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il a l'intention de liquider le fonds.

Il incombe au gestionnaire du fonds commun de placement de surveiller le processus d'information financière du fonds.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la poursuite de l'activité du fonds. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le gestionnaire à liquider le fonds ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables du gestionnaire notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire du fonds commun de placement.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 28 mars 2022

Le Commissaire aux Comptes :
Mustapha MEDHIOUB

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2021	31/12/2020
Portefeuille-titres	4	13 152 330	13 313 341
Actions et droits rattachés		11 652 769	12 518 873
Obligations et valeurs assimilées		756 165	-
Titres OPCVM		743 396	794 468
Placements monétaires et disponibilités		2 557 967	3 177 286
Placements monétaires	5	1 499 484	1 602 218
Disponibilités		1 058 483	1 575 068
Créances d'exploitation		6 239	500
Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		15 716 536	16 491 127

PASSIF

Opérateurs créditeurs	6	75 268	76 550
Autres créditeurs divers	7	11 002	12 678
TOTAL PASSIF		86 270	89 228

ACTIF NET

Capital	8	15 494 161	16 074 603
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		136 105	327 296
ACTIF NET		15 630 266	16 401 899
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		15 716 536	16 491 127

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Année 2021</i>	<i>Année 2020</i>
Revenus du portefeuille-titres	9	439 055	372 994
Dividendes		437 841	372 994
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 214	-
Revenus des placements monétaires	10	7 614	27 268
Revenus des prises en pension	11	26 528	114 614
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		473 197	514 876
Charges de gestion des placements	12	(310 369)	(158 640)
REVENU NET DES PLACEMENTS		162 828	356 236
Autres charges	13	(26 723)	(28 940)
RESULTAT D'EXPLOITATION		136 105	327 296
Régularisation du résultat d'exploitation		-	-
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		136 105	327 296
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-	-
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(1 213 287)	1 013 027
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		390 993	(2 130 360)
Frais de négociation de titres		(85 444)	(135 574)
RESULTAT DE L'EXERCICE		(771 633)	(925 611)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Année 2021</i>	<i>Année 2020</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>(771 633)</u>	<u>(925 611)</u>
Résultat d'exploitation	136 105	327 296
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(1 213 287)	1 013 027
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	390 993	(2 130 360)
Frais de négociation de titres	(85 444)	(135 574)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>-</u>	<u>-</u>
Souscriptions		
- Capital	-	-
- Régularisation des sommes non distribuables	-	-
- Régularisation des sommes distribuables	-	-
Rachats		
- Capital	-	-
- Régularisation des sommes non distribuables	-	-
- Régularisation des sommes distribuables	-	-
- Droit de sortie	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>(771 633)</u>	<u>(925 611)</u>
ACTIF NET		
En début d'exercice	16 401 899	17 327 510
En fin d'exercice	15 630 266	16 401 899
NOMBRE DE PARTS		
En début d'exercice	144 639	144 639
En fin d'exercice	144 639	144 639
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>108,064</u>	<u>113,399</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>(4,70%)</u>	<u>(5,34%)</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

MAC HORIZON 2022 FCP est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé à l'initiative de la société « MAC-SA » et de « AMEN BANK » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 18 septembre 2014.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 7 ans à compter de la date de constitution, soit le 15 mai 2015.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

MAC HORIZON 2022 FCP est un fonds commun de placement de capitalisation.

Le dépositaire de ce fonds est l'Amen Bank. Le gestionnaire étant MAC SA.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts des placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en actions admises à la cote

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas,

une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2021 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du fonds « MAC HORIZON 2022 FCP » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Le fonds ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.4-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.5-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.7-Opérations de pensions livrées

- Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, le fonds procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à D : 13.152.330 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif net
Actions & droits rattachés		13 075 831	11 652 769	74,55%
ADWYA	252 050	1 120 471	1 175 812	7,52%
ARTES	71 326	468 961	436 158	2,79%
ASSUR MAGHREBIA	7 675	452 883	490 302	3,14%
ATB	438 852	1 491 972	1 004 970	6,43%
CARTHAGE CEMENT	1 000 000	1 800 457	1 321 000	8,45%
DELICE HOLDING	300	3 320	4 482	0,03%
EURO CYCLES	34 951	1 037 437	1 120 599	7,17%
HANNIBAL LEASE	102 133	552 711	297 207	1,90%
ONE TECH HOLDING	159 650	1 259 253	1 384 325	8,86%
PGH	70 000	879 605	797 440	5,10%
S.A.H	39 798	468 016	442 872	2,83%
SIAME	100 000	415 122	428 700	2,74%
SMART TUNISIE (AA)	7 733	197 192	206 927	1,32%
SMART TUNISIE (NS)	3 355	85 553	85 553	0,55%
TLF	150 825	1 634 957	1 357 727	8,69%
UIB	6 351	95 220	99 615	0,64%
UNIMED	135 800	1 112 701	999 080	6,39%
Titres OPCVM		731 814	743 396	4,76%
ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	7 275	731 814	743 396	4,76%
Obligations de sociétés & valeurs assimilées		730 000	756 165	4,84%
Bons du trésor assimilables		730 000	756 165	4,84%
BTA 6,90% 05/2022	730	730 000	756 165	4,84%
TOTAL		14 537 645	13 152 330	84,15%
Pourcentage par rapport au total actifs				83,68%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Intérêts</u> <u>courus</u> <u>nets</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31</u> <u>décembre</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
<u>Soldes au 31 décembre</u> <u>2020</u>	13 511 531	-	-198 190	13 313 341	
* <u>Acquisitions de l'exercice</u>					
Actions cotées	12 594 118			12 594 118	
Titres OPCVM	14 320 077			14 320 077	
BTA	730 000			730 000	
* <u>Cessions de l'exercice</u>					
Actions cotées	-12 238 477			-12 238 477	405 516
Titres OPCVM	-14 379 604			-14 379 604	-14 523
* <u>Variation des plus ou moins values latentes</u>					
Actions cotées			-1 221 743	-1 221 743	
Titres OPCVM			8 456	8 456	
* <u>Variation des intérêts courus</u>					
		26 162		26 162	
<u>Soldes au 31 décembre</u> <u>2021</u>	14 537 645	26 162	-1 411 477	13 152 330	390 993

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à D : 1.499.484, se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif net
Certificats de dépôt	1 497 422	1 499 484	9,59%
Certificat de dépôt AB au 03/01/2022 (au taux de 7,75%) pour 10 jours	1 497 422	1 499 484	9,59%
TOTAL	1 497 422	1 499 484	9,59%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			9,54%

Note 6 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2021 à D : 75.268, contre D : 76.550 au 31 décembre 2020 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Rémunération fixe du gestionnaire	71 675	72 877
Rémunération du dépositaire	3 593	3 673
Total	75 268	76 550

Note 7 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à D : 11.002, contre D : 12.678 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Redevance du CMF	1 328	1 377
Retenue à la source	665	1 345
Rémunération du CAC	9 009	9 956
Total	11 002	12 678

Note 8 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2020

Montant	16 074 603
Nombre de parts	144 639
Nombre de copropriétaires	10

Souscriptions réalisées

Montant	-
---------	---

Nombre de parts émises	-
Nombre de copropriétaires nouveaux	-

Rachats effectués

Montant	-
Nombre de parts rachetées	-
Nombre de copropriétaires sortants	-

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(1 213 287)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	390 993
Frais de négociation de titres	(85 444)
Résultat incorporé à la V.L	327 296

Capital au 31-12-2021

Montant	15 494 161
Nombre de parts	144 639
Nombre de copropriétaires	10

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élèvent au 31 décembre 2021 à D : 439.055, contre D : 372.994 au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

	2021	2020
<u>Dividendes</u>		
des actions admises à la cote	303 444	257 646
des titres OPCVM	134 397	115 348
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
intérêts des BTA	1 214	-

TOTAL	439 055	372 994

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à D : 7.615, contre D : 27.268 au 31 décembre 2020 et s'analyse comme suit :

	2021	2020
Intérêts des certificats de dépôt	2 061	2 933
Intérêts des dépôts à vue	5 553	3 997
Revenus des placements des comptes à terme	-	20 338
TOTAL	7 614	27 268

Note 11 : Revenus des prises en pension

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à D : 26.528, contre D : 114.614 au 31/12/2020 et représente les intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension.

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à D : 310.369, contre D : 158.640 au 31 décembre 2020, et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Rémunération fixe du gestionnaire	290 971	287 547
Rémunération variable du gestionnaire	-	(148 077)
Rémunération du dépositaire	19 398	19 170
Total	310 369	158 640

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2021 à D : 26.723, contre D : 28.940 au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Rémunération du CAC	8 944	9 658
Redevance du CMF	16 301	16 109
Services bancaires et assimilés	1 269	2 983
Autres	209	190
Total	<u>26 723</u>	<u>28 940</u>

Note 14 : Autres informations

14.1. Données par part et ratios pertinents

<u>Données par part</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Revenus des placements	3,272	3,56	4,63	5,15	3,508
Charges de gestion des placements	-2,146	-1,097	-0,5	-2,524	-3,928
Revenus net des placements	<u>1,126</u>	<u>2,463</u>	<u>4,13</u>	<u>2,625</u>	<u>0,42</u>
Autres charges	-0,185	-0,2	-0,196	-0,214	-0,202
Résultat d'exploitation (1)	<u>0,941</u>	<u>2,263</u>	<u>3,934</u>	<u>2,411</u>	<u>0,623</u>
Régularisation du résultat d'exploitation	-	-	-0,086	-0,012	-0,006
Sommes distribuables de l'exercice	<u>0,941</u>	<u>2,263</u>	<u>3,848</u>	<u>2,399</u>	<u>0,629</u>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-8,388	7,004	-2,434	-11,605	3,104
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	2,703	-14,729	6,447	16,012	9,608
Frais de négociation de titres	-0,591	-0,937	-0,964	-1,044	-0,826
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	<u>-6,276</u>	<u>-8,662</u>	<u>-9,845</u>	<u>3,363</u>	<u>11,886</u>
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	<u>5,335</u>	<u>6,399</u>	<u>5,911</u>	<u>5,774</u>	<u>11,264</u>
Droit de sortie	-	-	0,343	-	-
Résultat non distribuable de l'exercice	<u>-6,276</u>	<u>-8,662</u>	<u>-9,501</u>	<u>3,363</u>	<u>11,886</u>
Régularisation du résultat non distribuable	-	-	0,529	0,078	-0,053
Sommes non distribuables de l'exercice	<u>-6,276</u>	<u>-8,662</u>	<u>-8,972</u>	<u>3,441</u>	<u>11,833</u>
Valeur liquidative	108,064	113,399	119,798	124,923	119,083

Ratios de gestion des placements

Charges de gestion des placements/ actif net moyen	1,94%	0,94%	0,41%	2,07%	3,46%
Autres charges / actif net moyen	0,17%	0,17%	0,16%	0,18%	0,18%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	0,85%	1,94%	3,14%	1,97%	-0,55%

14.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de "MAC HORIZON 2022 FCP" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit :

- une rémunération en hors taxes de 1,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

- Une commission de surperformance si MAC HORIZON 2022 FCP dépasse un rendement minimum exigé égal à 30% à l'échéance des 7 ans. Cette commission de surperformance qui est de 20% majorée de la TVA est calculée sur la base du différentiel entre le rendement réalisé à l'échéance et le rendement minimum exigé, son règlement se fera à la fin de la période de 7 ans.

L'AMEN BANK, assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% hors taxes, calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un minimum de 1.000 dinars hors taxes par an.